

Batna

Un homme meurt écrasé par l'ascenseur dans une pharmacie

Page 24

Les DEBATS

Votre quotidien national

Pour surmonter leurs difficultés financières

Nouvel échéancier pour les entreprises Ansej

Les bénéficiaires des crédits Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), en proie à des difficultés financières, peuvent à nouveau déposer leur demande de rééchelonnement de leur dette bancaire, car tout effacement des créances est exclu.

Page 2



Réforme du baccalauréat

La nouvelle approche pédagogique en marche



Par Saâd Taferka

C'est le jeudi 15 novembre que prennent fin les délais accordés aux élèves candidats à l'examen du baccalauréat pour s'inscrire sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec). Les inscriptions ont débuté le 15 octobre dernier.

Les dates des épreuves sont fixées par le ministère de l'Education pour la période allant du 16 au 20 juin, juste après le mois de Ramadhan. L'on se souvient que, l'année passée, en raison du mois sacré de jeûne, des polémiques ont éclaté sur les réseaux sociaux et un certain cafouillage a été constaté au sein de l'administration. Malgré les taux d'échecs (dépassant souvent les 40%), les difficultés d'accès aux spécialités désirées à l'Université (selon, bien entendu, la note obtenue à l'examen), et malgré aussi les contraintes, voire les revers de la poursuite des études à l'Université, le baccalauréat continue à jouir d'un prestige sociale incontestable. Sur le plan pédagogique, l'un des critères importants de l'évaluation de la performance de l'Ecole algérienne demeurera l'examen du baccalauréat, même si, en matière «doctrinale», certains experts relativisent cette échelle d'évaluation qui sanctionne 12 années d'enseignement général, préconisant plutôt une évaluation continue, tout au long de la scolarité, du primaire jusqu'au lycée. Même si, sur le plan de la docimologie discipline qui s'occupe de la méthodologie des évaluations et des examens, le débat reste ouvert, il n'en demeure pas moins qu'il serait précipité et hasardeux de faire fi de cette épreuve finale qui ouvre les voies de l'enseignement supérieur.

En Algérie, le débat sur la réforme du baccalauréat remonte au moins à 2014, année où Mme Nouria Benghebril Remaoun prit ses fonctions de ministre de l'Education nationale.

Page 4

Equipe nationale

Les Verts travaillent d'arrache-pied

Page 18



Grâce à l'amélioration de la fiscalité pétrolière

Le montant du financement non conventionnel n'a pas été épuisé

Grâce à l'amélioration de la fiscalité pétrolière, le montant arrêté dans le cadre du financement non conventionnel au titre de l'exercice 2018, n'avait pas été utilisé dans sa totalité a révélé, lundi, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.



Par S. A. Mohamed

Répondant aux députés au terme d'une plénière consacrée au débat autour du Projet de loi de finances (PLF) 2019, le ministre a précisé que la valeur du financement non conventionnel a été estimée, dans le cadre de la Loi de Finances 2018, à 1 800 milliards de DA, un montant destiné à couvrir le déficit estimatif du Trésor, relevant qu'au premier semestre 2018, un montant de 900 milliards de DA a été mobilisé pour couvrir le déficit du Trésor. Les indicateurs financiers se sont inscrits, jusqu'à juillet dernier, dans une tendance baissière de 29% du solde total du Trésor par rapport à 2017, soit 214 milliards de DA en valeur absolue. Cette

amélioration s'explique, poursuit le ministre, par l'augmentation des recettes de l'Etat, notamment en fiscalité pétrolière qui a augmenté de 335 milliards de DA (par rapport à l'exercice précédent). Les recettes provenant de la fiscalité pétrolière devront dépasser la valeur estimative prévue dans le cadre de la Loi de finances complémentaire 2018, a soutenu M. Raouya. Cette amélioration devra réaliser un excédent de 450 milliards de DA à fin 2018. Par ailleurs, le premier argentier du pays a fait état d'une stabilisation des dépenses de fonctionnement et d'équipement, si l'on excepte les 500 milliards de DA dégagés pour combler le déficit de la Caisse nationale de retraite (CNR). Pour ce qui est de la mise en œuvre du financement non

conventionnel, un mécanisme de suivi des mesures et réformes structurelles a été créé dans le cadre du décret exécutif n°18-86 du 5 mars 2018 visant à rééquilibrer le Trésor public et la balance du paiement. La Banque d'Algérie a été chargée, dans ce cadre, d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des mesures et réformes du programme arrêté par une commission composée de représentants de la Banque d'Algérie et du ministère des Finances. Le ministre a, par ailleurs, fait état d'une baisse de 10,9% du budget équipement pour l'exercice 2019 par rapport à 2018, en raison du non-renouvellement de la dotation d'appui exceptionnel d'une valeur de 900 milliards de DA sur les opérations en capital. Pour rappel, les dota-

tions budgétaires prévues au titre des dépenses d'investissement représentent, à elles seules, une augmentation d'une valeur de 263.24 milliards de DA, soit 12.1% en comparaison à 2018. Ces chiffres viennent en appui, selon le ministre, à «la pérennité de la commande publique contribuant à la dynamisation de l'économie nationale», d'autant que le niveau des dotations prévues pour l'exercice 2019 prend en compte le potentiel de l'économie à absorber la dépense d'investissement ainsi que les moyens de réalisation matériels et humains pouvant être mobilisés. Plus précis, le ministre a passé en revue les projets gelés ou reportés dans le cadre des mesures prises, en vue de maîtriser les dépenses d'équipement public permettant d'affronter la faible quantité des ressources financières relevée depuis 2014. Ces mesures concernent les projets qualifiés de secondaires, ou ceux dont la réalisation n'a pas été entamée, à savoir un programme d'investissement de l'ordre de 2 237 milliards de DA, soit 15% du programme en cours de réalisation. En outre, s'exprimant sur le taux de change, Raouya a indiqué que ce dernier a été fixé à 118 DA/1 dollar pour la période 2019-2021 et ce, dans le cadre du projet de Loi de finances 2019. La politique adoptée pour fixer le niveau du taux de change reflète l'évolution du taux de change du dollar et de l'euro dans les marchés financiers internationaux, a précisé le ministre. M. Raouya a expliqué, dans ce cadre, que le recul du taux de change du dinar algérien par rapport aux autres monnaies ne conduira pas nécessairement au recul du pouvoir d'achat des ménages, les prix des matières principales étant plafonnés et subventionnés par l'Etat. Enfin, le ministre précisera que le prix référentiel du baril de pétrole établi à 50 dollars constituait «une mesure prudente», au regard de la fluctuation des cours de pétrole due à divers facteurs économiques et géopolitiques. **S.A.M.**

Grève des techniciens de maintenance d'Air Algérie Mise en place d'une cellule de suivi

Une cellule de suivi a été mise en place au niveau de la compagnie aérienne Air Algérie afin de suivre le mouvement de protestation mené par les techniciens de maintenance des avions, a indiqué à l'APS, le chargé de communication à Air Algérie, Amine Andaloussi, faisant état de la suspension d'une dizaine d'employés grévistes à titre conservatoire.

«Une cellule de suivi présidée par le directeur général d'Air Algérie, Bekhouche Allache, a été mise en place et la compagnie a fait appel à un huissier de justice pour faire un constat au niveau de l'aéroport international d'Alger suite à l'arrêt de travail illégal enclenché par les techniciens de maintenance des avions depuis la nuit de dimanche au lundi.

«Une rapport détaillé sur la situation a été élaboré», a précisé le même responsable.

«Face à ce mouvement de protestation, la compagnie a pris les mesures adéquates à l'encontre des contrevenants conformément aux procédures et lois en vigueur», a ajouté M. Andaloussi, faisant état de la «suspension de près de 10 employés grévistes, à titre conservatoire, en attendant le parachèvement de toutes les procédures juridiques légales prévues par le code du travail algérien».

En ce qui concerne le programme des vols, M. Andaloussi a affirmé qu'il «se déroule normalement» jusqu'à présent, sans perturbations ou retards.

Pour rappel, le Syndicat national des techniciens de la maintenance des avions (Sntma) revendiquait, depuis plus de deux ans, la satisfaction de trois revendications principales, à savoir «la révision de la grille des salaires et des primes conformément aux dispositions de la convention collective», «l'accélération de l'intégration des travailleurs sous contrats à durée déterminée» et «l'arrêt des mises à pied abusives et les ponctions sur salaires sans motifs valables».

Pour sa part, le P-DG d'Air Algérie, Bekhouche Allache avait déclaré, lundi à l'APS, que la situation financière de la compagnie «ne permet pas de procéder à une révision de la grille des salaires», affirmant que Air Algérie avait mis cette revendication parmi «les priorités» à prendre en charge une fois sa bonne santé financière rétablie. **R. N.**

Secteur de la santé

Bedoui se félicite des infrastructures réalisées

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a insisté, hier à Sidi Bel Abbès, sur la nécessité de «capitaliser» les efforts déployés par l'Etat et de rentabiliser les réalisations dont bénéficie le secteur de la santé.

En inaugurant l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale, baptisé au nom du Dr Boudraâ Belabbès, première étape de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le ministre a souligné que «les avancées du secteur de la santé se reflètent

dans les infrastructures réalisées selon les normes internationales et dotées d'équipements les plus modernes».

Ces avancées sont également «matérialisées dans la formation de la ressource humaine et l'encadrement par des compétences dans le but d'assurer une meilleure prise en charge du malade», a ajouté le ministre, appelant à «une meilleure proximité entre les établissements de la sûreté et les citoyens et à une meilleure collaboration entre les services de police et les institutions publiques». Dans ce sens, M. Bedoui s'est félicité des

efforts de coopération et de partenariat entre les établissements de santé relevant des services de la police et ceux de l'armée. «Ces derniers s'occupent de l'encadrement, de la formation et de l'accompagnement du personnel des établissements de santé relevant de la Sûreté nationale et en assurant des spécialistes et des encadreurs», a rappelé le ministre.

En suivant avec attention les doléances des personnels de cet établissement de santé, le ministre a donné des instructions pour mettre des logements de fonction équipés à la

disposition des personnels et des cadres de l'établissement venant d'autres wilayas.

Le ministre a visité les différents services qui composent cet établissement avant de présider une cérémonie, organisée en l'honneur des retraités du corps de la Sûreté nationale et de la famille du défunt moudjahid Boudraâ Belabbès.

L'établissement hospitalier de la Sûreté nationale de Sidi Bel Abbès compte une soixantaine de lits destinés aux éléments de la Sûreté nationale et à leurs ayants-droit. Il compte plusieurs services à l'instar de

la médecine interne, de l'ophtalmologie, de la pédiatrie, de la chirurgie générale, de l'orthopédie, de la pneumologie ainsi que des laboratoires d'analyses médicales.

M. Bedoui inaugurera, au cours de cette visite de travail, le Centre régional anti-cancer (CAC) puis inspectera une entreprise privée spécialisée dans la production d'aluminium, dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

Le ministre achèvera sa visite en présidant une rencontre au siège de la wilaya, avec les représentants de la société civile.

Reda A.

Pour surmonter leurs difficultés financières

Nouvel échéancier pour les entreprises Ansej

Les bénéficiaires des crédits Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes), en proie à des difficultés financières, peuvent à nouveau déposer leur demande de rééchelonnement de leur dette bancaire, car tout effacement des créances est exclu.



Par Karima Nacer

Contrairement à ce qu'espéraient les jeunes promoteurs de micro-entreprises en difficulté dans le dispositif Ansej, les dettes des entreprises bénéficiaires du dispositif ne seront pas épongées. Mais par contre, ceux-ci pourront bénéficier d'un nouvel échéancier pour le remboursement de dettes. Ainsi, les jeunes promoteurs de micro-entreprises en difficulté financière dans le dispositif Ansej sont tenus de ne pas croire aux rumeurs relatives à l'effacement de ces dettes.

«Ceux qui n'ont pas pu apurer les dettes contractées auprès des banques peuvent bénéficier d'un échéancier de remboursement afin de pouvoir pérenniser leurs activités», a assuré la directrice générale de l'Ansej, Samira Djaïder sur les ondes de la

Radio nationale, excluant, par ailleurs, tout effacement de ces dettes. Elle a souligné, par la même occasion, que des jeunes promoteurs en butte à des difficultés de remboursement «avaient bénéficié d'un effacement des pénalités de retard et des intérêts cumulés». L'invitée de la radio relève que cette décision avait permis à 160 000 promoteurs de rembourser leurs dettes auprès des banques. Pour faire face à leurs difficultés financières et afin de rembourser leurs dettes, la responsable fait savoir que 21 000 promoteurs ont fait appel au Fonds de garantie pour surmonter les difficultés de remboursement. Le nombre total de jeunes entrepreneurs confrontés à des difficultés de remboursement qui ont déposé des dossiers auprès de ce Fonds se chiffre à quelque 37 000 personnes. Sur un autre registre, la

directrice générale de l'Ansej a évoqué des financements qui n'ont pas eu les résultats escomptés dans certains secteurs, plaidant ainsi, pour un meilleur ciblage des activités porteuses et créatrices d'emplois.

Elle a souligné, dans ce sens, que des micro-entreprises avaient été financées et lancées dans certains secteurs, mais se sont avérées inadaptées, créant même une saturation de l'activité comme c'était le cas dans le transport des voyageurs dans les milieux ruraux et urbains. La première responsable de l'Ansej a souligné, à cet effet, que la priorité a été accordée depuis, aux secteurs les plus porteurs à l'instar de l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et celui de

l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche avaient installé récemment un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un programme visant l'encouragement des jeunes et le renforcement de leur participation aux activités agricoles, à travers la création de micro-entreprises dans le domaine agricole, au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Ansej.

Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des recommandations issues des assises nationales sur l'agriculture pour accorder davantage d'intérêt à la formation dans le domaine agricole et ses filières dans les systèmes universitaire et de formation ainsi qu'aux dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes, en orientant leurs efforts vers le secteur agricole. **K.N.**

Tribunal criminel de Ouargla

20 ans de prison contre un membre d'un groupe terroriste

Une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de DA, a été prononcée mardi par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla, à l'encontre d'un individu pour adhésion à un groupe terroriste, port et détention d'armes et de munitions, usurpation d'identité, et entrée et séjour illégaux sur le territoire national.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au 15 juin 2017, lorsque T.M.H (Malien de 28 ans) a été capturé par une patrouille de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une zone désertique de la région de Silet (wilaya de Tamanrasset), suite à un accrochage avec un groupe terroriste qui était à bord de deux véhicules tout-terrain.

La patrouille de l'ANP a capturé le mis en cause en possession de deux fusils automatiques, un lot de munitions (1 437 balles), en plus d'un téléphone satellitaire Thuraya. Un des éléments de la bande est mort et les autres ont pris la fuite.

T.M.H a avoué aux enquêteurs appartenir à un groupe terroriste activant à l'étranger, qu'il était, avec ses acolytes, en provenance de Libye, acheminant des armes et des munitions vers le Mali, et qu'ils avaient franchi par erreur les frontières algériennes.

Le ministère public avait requis à son encontre, avec la reconnaissance des faits qui lui étant reprochés, la réclusion à perpétuité.

Reda A.

Du 19 au 21 novembre

La Conférence des ONG africaines prévue à Alger

La 2^{ème} Conférence des ONG africaines, membres du Conseil économique et social de l'ONU (Ecosoc), se tiendra du 19 au 21 novembre 2018 à Alger et verra la participation d'environ 300 représentants qui se pencheront sur les défis auxquels est confronté le continent africain.

Coorganisée par le Parlement africain, la société civile et l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej), en collaboration avec le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063», cette manifestation est placée sous le thème «Partenariat société civile public-privé pour l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, l'innovation et l'industrialisation inclusive et durable», ont annoncé ses initiateurs lors d'une conférence de presse animée à Alger.

Elle est, en outre, placée sous le slogan «Tous ensemble pour une Afrique prospère et le monde que nous voulons», et se fixe comme objectifs, notamment «la mise en commun des actions et ressources des acteurs étatiques, économiques et de la société civile du continent, la définition d'une stratégie commune face à la crise migratoire ainsi que la création d'une plate-forme visant un dialogue permanent et structuré au sein de la société civile», ont-ils détaillé.

R. K.

Crise libyenne

L'Algérie exige «l'arrêt des interférences étrangères»

Par Massi S.

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué, hier à Palerme, que la situation de crise en Libye persiste en raison, notamment des divisions qui continuent d'exister entre les parties libyennes, de l'influence de certaines forces négatives, du faible soutien aux efforts de l'ONU en Libye et des nombreuses ingérences étrangères en Libye avec différents agendas.

M. Ouyahia, qui participe à cette Conférence en tant que représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a souligné que «certes, la tâche de dépasser ces contraintes n'est pas facile, mais elle reste possible si la communauté internationale s'unit autour de quelques points de consensus possibles».

A ce titre, M. Ouyahia a mis en exergue «la nécessité d'inscrire tous les efforts en soutien à ceux des Nations unies, ajoutant que l'ONU «nous propose aujourd'hui une démarche passant, notamment par une Conférence nationale en début de 2019 et des élections durant les premiers mois de l'année 2019».

Il a relevé également que la solution en Libye «exige un rapprochement entre les Libyens et que, pour cela, ils devront dépasser leurs divergences et s'accepter dans leur pluralité politique et idéologique».

«Dès lors que l'ONU leur offre une feuille de route pour les rapprocher, elle doit aussi les contraindre à avancer et que le Conseil de sécurité doit exercer sa pression et même des sanctions contre tout acteur libyen qui entra-

verait la mise en oeuvre du Plan de paix», a-t-il insisté.

Abordant le point crucial du rapprochement entre les acteurs libyens, M. Ouyahia a souligné que «cela nécessite l'arrêt des interférences étrangères», ajoutant que «chaque pays est en droit d'avoir ses propres ambitions en Libye, mais chacun doit admettre que la concrétisation de ces ambitions nécessite d'abord une Libye en paix, dans la préservation de son unité et de son intégrité». «Sauvons donc d'abord la Libye avec les Libyens et l'ONU», a affirmé M. Ouyahia qui a appelé à «un soutien plein et entier au Plan de l'ONU, qui évitera une situation d'approches séparées et parfois divergentes».

Dans le même temps, il a appelé les responsables libyens à «dépasser leurs propres ambitions

au bénéfice de la Libye et de son peuple ainsi qu'au bénéfice de la stabilité de la région».

Le Premier ministre a conclu en appelant la communauté internationale à «s'unir pour la paix en Libye et à réparer ainsi les erreurs qu'elle a commis dans ce pays», assurant que l'Algérie «ne ménagera aucun effort pour l'aboutissement de cette démarche».

Aussi, Ahmed Ouyahia, qui a pris part hier à Palerme en Italie à la réunion restreinte précédant la Conférence de Palerme sur la Libye, a exposé l'expérience algérienne en matière de Réconciliation nationale et du vivre-ensemble.

Rappelant la lutte algérienne contre le terrorisme durant la tragédie nationale, M. Ouyahia a souligné que «l'Algérie, qui a vécu

une décennie terrible, a pu se relever grâce aux politiques de la concorde civile et de la Réconciliation nationale menées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Grâce à ces politiques, a poursuivi le Premier ministre, «nous avons, enfin, découvert une chose, c'est qu'il nous fallait du courage politique pour nous rendre compte que nous pouvons tous vivre ensemble, gérer notre avenir et gérer nos ambitions politiques. C'est ce que nous espérons pour nos frères libyens», a ajouté le Premier ministre. M. Ouyahia, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la Conférence sur la Libye, est accompagné par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

M. S.

Réforme du baccalauréat

La nouvelle approche pédagogique en marche

C'est le jeudi 15 novembre que prennent fin les délais accordés aux élèves candidats à l'examen du baccalauréat pour s'inscrire sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec). Les inscriptions ont débuté le 15 octobre dernier.



Par Saâd Taferka

Les dates des épreuves sont fixées par le ministère de l'Éducation pour la période allant du 16 au 20 juin, juste après le mois de Ramadhan. L'on se souvient que, l'année passée, en raison du mois sacré de jeûne, des polémiques ont éclaté sur les réseaux sociaux et un certain cafouillage a été constaté au sein de l'administration. Malgré les taux d'échecs (dépassant souvent les 40%), les difficultés d'accès aux spécialités désirées à l'Université (selon, bien entendu, la note obtenue à l'examen), et malgré aussi les contraintes, voire les revers de la poursuite des études à l'Université, le baccalauréat continue à jouir d'un prestige sociale incontestable. Sur le plan pédagogique, l'un des critères importants de l'évaluation de la performance de l'École algérienne demeurera l'examen du baccalauréat, même si, en matière «doctrinale», certains experts relativisent cette échelle d'évaluation qui sanctionne 12 années d'enseignement général, préconisant plutôt une évaluation continue, tout au long de la scolarité, du primaire jusqu'au lycée. Même si, sur le plan de la docimologie discipline qui s'occupe de la méthodologie des évaluations et des examens, le débat reste ouvert, il n'en demeure pas moins qu'il serait précipité et hasardeux de faire fi de cette épreuve finale qui ouvre les voies de l'enseignement supérieur.

En Algérie, le débat sur la réforme du baccalauréat remonte au moins à 2014, année où Mme Nouria Benghebrat Remaoun prit ses fonctions de ministre de

l'Éducation nationale. Ayant déjà eu à observer de très près, en tant que spécialiste de la pédagogie, le secteur de l'enseignement, lorsqu'elle avait fait partie de la commission de la réforme de l'École algérienne, installée par le Président Bouteflika au début des années 2000, sous la présidence du professeur Benzaghou Benali de l'Usthb, et lorsque, aussi, elle siégeait au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran. En l'espace de quatre ans, des déclics ont eu lieu, sans que les vraies ambitions de réformes ne soient visibles ou à portée de main. La ministre de l'Éducation, consciente du lourd héritage que coltine l'École algérienne en matière de pédagogie et de performance scientifique, ne perd pas espoir et fixe de nouvelles échéances pour 2020. Ainsi, le mois dernier, elle a annoncé l'introduction du contrôle continu pour les élèves de deuxième année secondaire, de façon à intégrer la note obtenue dans les résultats de l'examen du baccalauréat. Cette méthode permettra, selon la ministre, de soutenir les élèves dans leur évolution pédagogique jusqu'au baccalauréat. C'est là également une forme d'évaluation active, échelonnée sur toute l'année et censée refléter le niveau réel des élèves, cela, en plus de faire garder aux élèves une «vigilance» sans faille qui met à jour régulièrement leurs connaissances. Le reste des réformes - à l'exemple de la réduction du nombre de jours d'examen, voire aussi l'allègement du contenu des matières soumises à l'examen -, réformes entrevues pourtant dès 2015, ne verront le jour que progressivement, sans doute à l'échéance de 2022.

L'élève doit donner le meilleur de lui-même

Si la ministre de l'Éducation avait longtemps insisté auparavant sur le déroulement même des épreuves afin de mettre fin à la fraude et à la «technologie» du copiage à grande échelle, ses efforts sont braqués depuis quelques temps sur le contenu même des épreuves. Il s'agit, pour les responsables de l'Éducation nationale, d'amener les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes et de montrer qu'ils ont suivi la scolarité et les cours de manière régulière et assidue. Le temps est venu pour que la scolarité elle-même soit prise en compte et évaluée dans la note générale de l'examen. Autrement dit, les élèves auront intérêt à suivre les cours de manière régulière, non seulement en terminale, mais également de la première et deuxième année secondaire. Mieux encore, les efforts du ministère se sont concentrés, au cours de ces deux dernières années, sur le cycle primaire, vu comme une base indispensable pour le reste du cursus scolaire.

C'est dans ce contexte général des réformes pédagogiques, que l'examen du baccalauréat est appelé, lui aussi, à connaître une «refonte totale», selon les termes de l'inspecteur général du ministère de l'Éducation nationale, Nedjadi Mseguem. Ce dernier soutient que «la refonte du baccalauréat a démarré depuis longtemps, mais elle se précise avec ce qui se passe dans les réseaux sociaux. Le système actuel a montré ses limites, il y a lieu d'aller vers une réforme totale de l'examen». Abordant le mode d'évaluation des connaissances

et de la compétence des élèves, l'inspecteur général dira que «tout le système d'évaluation nationale, archaïque et traditionnel, est à revoir». A ce sujet, il précisera que la refonte du baccalauréat va concerner l'examen dans tous ses aspects, à savoir «le nombre d'heures, la durée et le contenu des épreuves, les coefficients des matières, le contrôle continu, la possibilité d'aller vers des épreuves anticipées, les guides d'élaboration des sujets ainsi que la formation des inspecteurs en charge de la préparation des sujets».

L'accent est particulièrement mis sur la nécessité de rectifier «l'anomalie» touchant la pondération des coefficients des matières, et consistant à ce que le coefficient d'une matière complémentaire soit supérieur à celui de la matière essentielle. Le sujet a requis, selon l'inspecteur général, des débats auxquels ont été associés les syndicats et les parents d'élèves. Un consensus aurait été déjà obtenu autour de la réduction de la durée des épreuves, à savoir aller à trois jours au lieu de cinq.

L'idée a couru un certain moment que l'examen du Bac serait divisé en deux parties. La première partie, pour certaines matières jugées secondaires, serait programmée à la fin de la 2^{ème} année secondaire. Le reste des matières fera l'objet de l'examen de la fin de l'année de terminale. Cette dernière partie est censée se dérouler en trois jours seulement. Sans doute que ces mesures seront intégrées avec l'évaluation continue prévue pour la classe de 2^{ème} année secondaire à l'horizon 2020. S'agissant des mesures tendant à limiter ou

juguler le phénomène de fraude, le ministère de l'Éducation compte, outre une surveillance accrue et l'utilisation de moyens dissuasifs, introduire des questions d'intelligence qui ne sont pas susceptibles de se prêter à une forte possibilité de copiage.

Comment dépasser la méthode du «parcoeurisme» ?

Jusqu'à un passé récent, les épreuves du Bac sont majoritairement conçues de façon à répéter dans l'examen ce qui a été dit ou écrit dans le cours. Pis encore, la formulation elle-même demeure en l'état. «Votre marchandise vous est rendue !», selon la boutade de l'École algérienne. Cette façon de faire est dictée par la facilité de la correction. Il s'agit de chercher la conformité de la réponse par rapport à un standard établi à l'avance, avec son barème. Le changement dans la méthode d'évaluation, à partir de questions basées sur la compréhension et l'intelligence, en donnant à l'élève la liberté d'avoir son style et sa formulation, génère indubitablement beaucoup de responsabilité. Cela suppose la présence d'enseignants d'un niveau appréciable, adoptant pendant les cours d'autres méthodes pédagogiques autre que le psittacisme habituel ou le «parcoeurisme». Ensuite, dans les évaluations intermédiaires (devoirs et compositions), la même méthode d'évaluation qui attend les élèves au baccalauréat devrait être adoptée.

En tout cas, si elle arrive à être mise en œuvre, cette nouvelle méthode d'évaluation, basée sur la compréhension et l'intelligence, constituera une petite «révolution» dans l'enseignement secondaire qui, assurément, en appellera d'autres. Il est vrai que, dès à présent, une certaine appréhension est exprimée par les élèves et leurs parents. Du côté des enseignants, c'est un sentiment que de nouvelles responsabilités viennent ainsi bousculer le rythme et la méthode adoptés jusque-là. Il y a quelques années, des statistiques ont établi que seuls 4% des élèves inscrits à la première année primaire décrochent l'examen du baccalauréat. La déperdition en cours de route est incommensurable.

Au vu des problèmes extra-pédagogiques qui viennent se greffer à la gestion de l'école et qui viennent perturber le rythme et le climat d'acquisition des connaissances, la ministre de l'Éducation a déjà reconnu que les questions sociales et salariales dans son secteur ont eu le dessus sur les questions pédagogiques. Les grèves et autres formes de protestations ont toujours porté sur des problèmes socioprofessionnels. Ce qui a amené la ministre à déclarer : «Depuis mon installation comme ministre de l'Éducation, j'ai senti que je suis plutôt ministre du Travail et des Affaires sociales, tant mon secteur est dominé par le traitement des questions de primes, de salaires et de classement (...) La saison prochaine, l'acte pédagogique sera un projet dont il faudra respecter le délai de réalisation, quitte à recourir à l'expertise des retraités du secteur pour étendre le périmètre de la gouvernance pédagogique» S. T.

Pétrole

L'Opep revoit à la baisse ses prévisions de la demande mondiale

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a, une nouvelle fois, revu à la baisse ses prévisions de la demande de brut pour 2018 et 2019 et s'est inquiétée hier d'une offre excédentaire sur le marché.



La croissance de la demande mondiale est désormais attendue à 1,50 millions de barils par jour (mbj) cette année, une révision à la baisse de 40 000 barils par jour par rapport au mois dernier, pour atteindre une demande totale de 98,79 mbj.

Ce changement s'explique par une demande moindre que prévu

en provenance du Moyen-Orient et, dans une moindre mesure, de Chine, indique l'Opep.

Pour l'an prochain, la croissance est désormais attendue à 1,29 mbj, environ 70 000 barils par jour de moins que la prévision du mois dernier. La consommation mondiale atteindrait ainsi 100,08 mbj.

Côté offre, la prévision de la

production des pays extérieurs à l'organisation a été légèrement revue en hausse pour 2018 et 2019, tirée notamment par les Etats-Unis.

«Bien que le marché ait atteint un équilibre pour l'instant, les prévisions pour 2019 sur la croissance de l'offre non Opep indiquent des volumes plus élevés, dépassant la hausse de la

demande mondiale et conduisant à un excès croissant de l'offre sur le marché», indique l'organisation dans son rapport mensuel sur le pétrole.

«La récente révision à la baisse des prévisions de la croissance économique mondiale, et les incertitudes associées, confirment la pression qui émerge sur la demande de pétrole observée ces derniers mois», note l'Opep.

Ces remarques surviennent alors que l'Arabie Saoudite a estimé lundi indispensable de réduire la production mondiale de pétrole d'un million de barils par jour afin d'équilibrer le marché, au moment où les cours baissent.

Le premier producteur au monde a annoncé qu'il allait réduire sa propre production et diminuer en décembre ses exportations de 500 000 barils par jour par rapport à novembre.

L'Opep révèle mardi que la production totale de brut de l'organisation a progressé de 127 000 barils par jour en octobre sur un mois pour atteindre un total de 32,900 mbj, selon des sources secondaires (indirectes).

Les Emirats arabes unis (+142 000 barils) ont été les principaux contributeurs à la hausse, suivis par l'Arabie saoudite (+127 000). Cela a une nouvelle fois plus que compensé le déclin de la production iranienne (-156 000) sous l'effet du retour des sanctions américaines.

Reda A.

Selon l'AIE

Hausse de la demande de produits pétrochimiques

La consommation de pétrole va augmenter au cours des prochaines décennies en raison de la hausse de la demande de produits pétrochimiques, du camionnage et de l'aviation, a indiqué hier un nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Pour faire face à cette croissance à court terme, préconise le rapport World Energy Outlook 2018, «il faut que les approbations de projets pétroliers classiques doublent par rapport à leurs faibles niveaux actuels».

«Sans une telle reprise de l'investissement, la production américaine de schiste, qui a déjà augmenté à un rythme record, devrait ajouter plus de 10 millions de barils par jour d'ici à 2025, soit l'équivalent d'ajouter une autre Russie à l'offre mondiale en sept ans. Ce qui serait un exploit sans précédent dans l'histoire», explique l'AIE, qui prévoit dans son scénario, une augmentation de la demande devrait d'environ un million de barils par jour (bpj) en moyenne chaque année jusqu'en 2025 puis ce rythme de hausse se stabilisera à 250 000 bpj jusqu'en 2040, année qui verra la demande culminer à 106,3 millions de bpj.

Par ailleurs, l'agence a souligné que les énergies renouvelables sont devenues la technologie «de choix», représentant près des deux tiers des augmentations de capacité mondiales à l'horizon 2040, grâce à la baisse des coûts et aux politiques gouvernementales favorables. «Cela transforme le mix énergétique mondial, la part des énergies renouvelables dans la production augmentant pour atteindre plus de 40% d'ici à 2040, contre 25% aujourd'hui, même si le charbon reste la plus grande source et le gaz la deuxième», a-t-elle expliqué, relevant que cette expansion apporte «d'importants avantages» environnementaux.

Selon son analyse, les systèmes électriques «devront faire de la flexibilité la pierre angulaire des futurs marchés de l'électricité afin de garder les lumières allumées», attirant l'attention

sur le fait que la question revêt une «urgence croissante». Le rapport note que les pays du monde entier augmentent rapidement leur part d'énergie solaire photovoltaïque et éolienne et nécessiteront des réformes du marché, des investissements dans les réseaux, ainsi que l'amélioration des technologies de réponse à la demande, telles que les compteurs intelligents et les technologies de stockage de batteries. Sur un autre plan, l'analyse de l'AIE montre qu'avec l'utilisation des véhicules électriques, environ 300 millions d'ici à 2040, l'on s'attend à une réduction de la demande mondiale de 3,3 millions de bpj, au lieu d'un impact estimé à 2,5 millions de bpj dans le rapport de 2017.

«Les mesures d'efficacité (énergétique) auront un impact encore plus important : l'amélioration de l'efficacité du parc de voitures non électriques permettra d'éviter plus de neuf millions de bpj de demande de pétrole en 2040»,

explique-t-on. Ce qui fait que pour le transport routier, la demande de pétrole devrait atteindre 44,9 millions de bpj d'ici à 2040, contre 41,2 millions de bpj en 2017, tandis que la demande industrielle et pétrochimique totaliserait 23,3 millions de bpj à cet horizon, contre 17,8 millions de bpj en 2017, selon les prévisions de l'agence, soulignant que la croissance de la demande mondiale de pétrole proviendra en totalité des économies en développement, Chine et Inde en tête. A cet effet, l'AIE estime que les gouvernements auront une «influence cruciale» sur l'orientation du futur système énergétique et prévoit un déclin de la production américaine à partir de 2015, ce qui se traduira par une hausse de la part de marché de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à 45% d'ici à 2040 contre environ 30% actuellement.

Bilal L.

Le Brent sous la barre des 69 dollars

Les prix du pétrole baissent nettement hier en cours d'échanges européens, après que Donald Trump a demandé la veille de ne pas réduire la production, réitérant sa préférence pour une baisse des cours.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 68,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,53 dollar par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour décembre perdait 1,38 dollar à 58,55 dollars.

Vers 10h40 GMT, les cours sont respectivement tombés à 68,15 dollars et 58,24 dollars, à leurs plus bas depuis sept et neuf mois.

«Le président américain, Donald Trump, a mis la pression sur les prix (lundi) en postant un tweet dans lequel il exprime son désir que

l'Arabie Saoudite et l'Opep ne réduisent pas leur production», ont expliqué les analystes de Commerzbank.

«J'espère que l'Arabie Saoudite et l'Opep ne baisseront pas leur production. Les prix du brut doivent être bien inférieurs si l'on se base sur l'offre», a écrit le président américain, qui avait, à plusieurs reprises, demandé à l'Organisation d'augmenter sa production pour faire baisser les prix avant les élections législatives américaines, qui se sont tenues la semaine dernière.

Le scrutin passé, l'Arabie Saoudite a annoncé ce week-end une réduction de ses exportations de 500 000 barils par jour à partir de décembre, tandis que les prix du Brent et du WTI ont perdu plus de 20% depuis leurs plus hauts en quatre ans atteints début octobre.

R. N.

Au profit des professionnels
AT lance une offre Internet à très haut débit

Algérie Télécom (AT) a lancé une nouvelle offre Idoom fibre Moohtarif destinée aux clients professionnels sous la forme d'un pack composé d'une connexion Internet à très haut débit et d'une ligne téléphonique fixe offrant de la gratuité et de l'illimité sur les communications téléphoniques au niveau local, national ainsi que des réductions sur les appels vers l'international, indique hier un communiqué de l'entreprise publique.

Les clients concernés par cette nouvelle offre sont les artisans, les très petites entreprises (TPE), les associations et les professions libérales, précise la même source, ajoutant que «cette nouvelle offre, lancée sur le nouveau réseau en fibre optique, au meilleur prix avec des avantages uniques, permettra aux professionnels de profiter pleinement de la téléphonie et de l'Internet».

L'opérateur public AT propose deux formules pour les clients Moohtarif suivant les besoins en termes de vitesse de connexion à savoir 4 et 8 Mbps, indique le communiqué, qui précise que pour l'offre 4 Mbps, le client bénéficie d'appels gratuits vers le local et le national et d'appels à 6,8 DA/min vers le mobile, ainsi que des réductions allant jusqu'à 30% vers les appels internationaux, le tout à 4 999 DA par mois.

Pour l'offre 8 Mbps, le client bénéficie d'appels gratuits vers le local et le national et d'appels à 6,8 DA/Min vers le mobile, ainsi que des réductions allant jusqu'à 30% vers les appels internationaux, le tout à 6 999 DA par mois.

Les clients désirant souscrire à cette offre devront s'acquitter des frais du modem et des frais d'installation selon le tarif de l'offre en vigueur, sous réserve d'éligibilité et avec un engagement de 12 mois, explique la même source.

Pour plus d'informations, AT a invité ses clients à visiter son site web (www.algeriatelecom.dz) ou à prendre contact avec ses Web conseillers sur la page Facebook de l'entreprise (www.facebook.com/algeriatelecomgroupe), précisant que les frais de raccordement, de la prise optique ainsi que les frais d'activation sont facturés à 6 000 DA/HT payable une fois.

Reda A.

Selon le FMI

Le PIB nominal de l'Algérie s'établirait à plus de 188 mds de dollars

Le PIB nominal de l'Algérie devrait atteindre 188,3 milliards (mds) de dollars en 2018 contre 167,6 mds de dollars en 2017, une hausse soutenue par l'augmentation des dépenses publiques qui devraient doper la croissance cette année et l'année prochaine, selon les nouvelles prévisions du FMI publiées hier.



Le PIB nominal de l'Algérie devrait franchir pour la première fois la barre des 200 mds de dollars en 2019 pour se chiffrer à 200,2 mds de dollars, prévoit l'institution de Bretton Woods dans son rapport sur les perspectives économiques de la région Moanap (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan), présenté hier à Dubaï. Le Fonds a maintenu inchangées ses prévisions d'octobre pour le PIB réel à 2,5% en 2018 contre 1,4% en 2017 et à 2,7% en 2019, précisant que «l'augmentation des dépenses publiques devrait stimuler la croissance» cette année.

Mais «la contraction budgétaire prévue pour les années à venir va probablement se traduire par un ralentissement de la croissance non pétrolière sur le moyen terme», relève, toutefois, le prêteur en dernier ressort.

Le FMI rappelle que l'Algérie, a «augmenté ses dépenses afin de stimuler l'activité économique, en s'appuyant largement sur le financement monétaire», soulignant que «le retour à un rééquilibrage budgétaire rigoureux est prévu à partir de 2019». «La monétisation du déficit budgétaire en Algérie s'est traduite par des injections de liquidités considérables qui ont stimulé le crédit au secteur privé comme au secteur public en 2017», note le rapport.

A ce titre, le Fonds relève que le ratio investissement privé par rapport au PIB dans les pays exportateurs de pétrole de la région a été tiré par l'Algérie, dont le ratio moyen est passé de 14% à 22%.

Des progrès sont réalisés aussi, en matière d'amélioration du climat des affaires, constate le FMI qui cite à ce titre l'adoption de nouvelles lois visant à soutie-

nir les petites et moyennes entreprises et le développement de cadres de partenariat public-privé. En parallèle, le financement monétaire de l'économie ne s'est pas traduit pas une poussée inflationniste. Le FMI a maintenu ses prévisions d'octobre pour l'inflation à 6,5% en 2018 et à 6,7% en 2019, des taux qui sont en baisse par rapport à ses projections d'avril dernier. A l'instar des autres pays exportateurs de pétrole de la région, l'Algérie devrait enregistrer une amélioration de ses soldes extérieurs et budgétaires grâce, notamment au redressement des cours de brut.

Le rebond des cours pétroliers «apportera un soutien temporaire» aux pays exportateurs de pétrole de la région qui doivent, cependant, poursuivre les réformes et l'ajustement budgétaire pour renforcer leur résilience à long terme, souligne le FMI

dans son rapport.

Ainsi, les exportations passeront à 46,2 mds de dollars en 2018 contre 37,6 mds de dollars en 2017. Le déficit du compte courant s'établira à -16,9 mds de dollars cette année contre -22,1 mds de dollars en 2017. En

2019 ce déficit baissera encore d'un milliard à -15,9 mds de dollars. Le déficit du compte courant représentera -9% du PIB en 2018 comparé au -13,2% en 2017 et devrait se réduire à -7,9% du PIB en 2019, selon les mêmes données.

Le FMI prévoit que le budget de l'Algérie sera à l'équilibre avec un baril à 105,1 dollars en 2018 et à 98,6 dollars en 2019.

Mais pour son équilibre extérieur, elle aura besoin d'un baril beaucoup moins cher à 80,3 dollars en 2018 et à 78,9 dollars en 2019, selon les estimations du FMI.

Bilal L.

Communication par satellite L'Algérie et Rascom signent un protocole d'accord

Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique et l'Organisation régionale africaine de communication par satellite (Rascom) ont signé un protocole d'accord de coopération, a annoncé hier, le ministère.

L'accord «pose les principaux jalons d'une réappropriation par l'Afrique de ses ressources satellitaires, et la modulation de leur usage pour des applications destinées à contribuer à la promotion de la société de l'information sur notre continent», précise la même source.

«Les termes de cet accord visent, non seulement, au transfert vers l'Algérie du contrôle technique du satellite RSQ1R, mis en orbite par Rascom, actuellement cogéré par des opérateurs européens, mais également la rentabilisation de cet investissement important, via une redynamisation de son exploitation commerciale», a expliqué le communiqué.

Selon la même source, la signature de ce mémorandum «traduit la volonté marquée par l'Afrique, consciente du rôle majeur des télécommunications satellitaires dans le processus économique, de répondre aux nombreuses attentes qu'elle exprime en matière de technologies spatiales». «Notre pays s'appuiera sur les infrastructures réalisées et les compétences acquises dans le domaine des technologies spatiales et de l'exploitation satellitaire, depuis le lancement du vaste programme spatial algérien, par Son Excellence, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2003», a affirmé le ministre. Expliquant la «vision panafricaine» de cette démarche, le ministre a assuré que celle-ci vise à «l'exploitation à grande échelle d'infrastructures de télécommunications sur notre continent, permettant d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, d'une part, et de rehausser le niveau de productivité et d'efficacité des nombreux secteurs qui irriguent les sociétés africaines, d'autre part». Rascom est une organisation intergouvernementale panafricaine fondée en 1992 en Côte d'Ivoire et regroupe 45 pays. Elle est chargée de définir les services de télécommunications à bas coûts basés sur la technologie spatiale en liaison avec les opérateurs en télécommunications de ses pays membres.

R. M.

Entreprises importatrices

Délai de renouvellement du registre de commerce prorogé

Le délai de renouvellement des extraits de registres de commerce des opérateurs économiques exerçant les activités d'importation pour la revente en l'état a été prorogé au 15 avril 2019, a indiqué hier le Centre national du registre de commerce (Cnrc) dans un communiqué.

Passé ce délai, les registres de commerce non renouvelés «deviennent sans effet et leurs porteurs n'auront pas le droit d'exercer les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état», avise cet organisme.

Les services de la direction générale du Cnrc ainsi que ceux des antennes locales implantées au niveau des 48 wilayas sont à la disposition des opérateurs économiques concernés pour mettre en conformité leurs registres de commerce.

Pour rappel, le dernier délai fixé précé-

demment était le 15 octobre 2018.

Le Cnrc avait appelé, en décembre 2017, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant cette activité à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié dans le *Journal officiel* n°72 de l'année dernière.

Ce nouveau texte du ministère du Commerce a fixé la validité de l'extrait du registre de commerce pour cette catégorie de commerçants à deux années renouvelables.

Le Cnrc avait ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposaient d'un délai de six mois pour se conformer à ce nouveau dispositif.

Cet arrêté stipule que «la durée de validité des extraits du registre de commerce, délivrés aux assujettis en vue de l'exercice des activités d'importation de

matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux années renouvelables».

A l'expiration de cette durée de validité, «le registre de commerce devient sans effet, et la société commerciale concernée doit demander sa radiation dans le cas où elle exerce uniquement l'activité de l'importation pour la revente en l'état», note ce texte réglementaire.

Toutefois, précise l'arrêté, «la société doit procéder à la modification de son registre de commerce en supprimant l'activité concernée dans le cas où elle exerce plusieurs activités. A défaut, la radiation du registre du commerce est demandée par les services de contrôle habilités».

Par ailleurs, au cas où la société commerciale souhaite renouveler son registre

de commerce pour l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente, «elle dispose, avant l'expiration de sa durée de validité, d'un délai de 15 jours pour procéder à son renouvellement», explique le même texte.

Néanmoins, «les opérations d'importation réalisées pour propre compte par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation, dans la limite de ses propres besoins, ne sont pas soumises aux dispositions de cet arrêté».

Il indique, en outre, que la durée de validité du registre de commerce est portée sur l'extrait du registre de commerce dans un emplacement réservé à cet effet.

Farid D.

Antibiotiques

L'OMS met en garde contre «la surconsommation et la sous-consommation»

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde lundi contre la hausse dangereuse de la consommation d'antibiotiques dans certains pays, mais aussi de la sous-consommation dans d'autres régions, qui représentent les causes majeures de la résistance antimicrobienne et l'émergence de «superbactéries» mortelles.

Le rapport de l'OMS, qui se base sur des données de 2015 collectées dans 65 pays et régions, montre une différence importante de consommation, qui va de quatre doses définies journalières (DDJ) par 1 000 habitants par jour au Burundi à plus de 64 en Mongolie.

«Ces différences indiquent que certains pays consomment probablement trop d'antibiotiques alors que d'autres n'ont peut-être pas suffisamment accès à ces médicaments», a averti l'OMS dans un communiqué.

Découverts dans les années 1920, les antibiotiques ont sauvé



des dizaines de millions de vies en luttant efficacement contre des maladies bactériologiques comme la pneumonie, la tuberculose et la méningite. Mais au fil des décennies, les bactéries se sont modifiées pour résister à ces médicaments.

L'OMS a averti, à de nombreuses reprises, que le monde allait manquer d'antibiotiques efficaces et l'année dernière, l'agence spécialisée de l'ONU a demandé aux Etats et aux grands groupes pharmaceutiques de créer une nouvelle génération de médicaments capables de lutter contre les «superbactéries» ultra-résistantes. «La surconsommation et la sous-consommation d'antibiotiques sont les causes majeures

de la résistance antimicrobienne», a souligné Suzanne Hill, chef de l'unité de médicaments essentiels à l'OMS, dans un communiqué.

«Sans des antibiotiques efficaces et d'autres antimicrobiens, nous allons perdre notre capacité à traiter des infections répandues comme la pneumonie», a-t-elle averti.

Les bactéries peuvent devenir résistantes quand les patients utilisent des antibiotiques dont ils n'ont pas besoin, ou bien ne terminent pas leur traitement, donnant ainsi à la bactérie une chance de survivre et de développer une immunité. Mais l'OMS s'inquiète aussi de la sous-consommation d'antibiotiques. «La résistance peut sur-

venir quand des malades ne peuvent pas se payer un traitement complet ou n'ont accès qu'à des médicaments de qualité inférieure ou frelatés», a relevé le rapport.

Toutefois, l'OMS reconnaît que son rapport est incomplet, car il n'inclut par exemple que quatre pays d'Afrique, trois du Proche-Orient et six de la région Asie-Pacifique. Les grands absents de cette étude sont notamment les Etats-Unis, la Chine et l'Inde.

Depuis 2016, l'OMS aide 57 pays moyens et pauvres à collecter des données afin de créer un système standardisé de suivi de la consommation d'antibiotiques.

T. M.

Cancer de la prostate

Les personnes de 50 ans et plus appelées à se faire dépister

■ Le président de la Société algérienne de formation et de recherche en oncologie, Adda Bounedjar, a appelé à la nécessité d'effectuer le dépistage précoce du cancer de la prostate, notamment pour les personnes âgées de 50 ans et plus, d'autant que ce dépistage est «simple, facile et accessible». La sensibilisation et le dépistage précoce de ce type de cancer «contribue à la prise en charge de cette maladie avant sa propagation», a fait savoir le Pr Bounedjar, également chef du service oncologie au CHU de Blida, à l'occasion du mois de novembre pour la sensibilisation et la prévention du cancer de la prostate.

L'Algérie enregistre annuellement plus de 42 000 nouveaux cas d'affection des différents types de cancer dont 4 000 cas de cancer de la prostate, a-t-il précisé, mettant en avant la possibilité de réduire ce nombre à travers le lancement de campagnes de sensibilisation.

A rappeler que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a consacré le mois de novembre pour la sensibilisation à ce type de cancer.

Le Pr Bounedjar a affirmé, dans ce cadre, que «le cancer de la prostate occupe la troisième place des cancers affectant les hommes après le cancer colorectal et pulmonaire».

Ce type de cancer progresse «lentement», d'où la nécessité d'encourager les hommes à effectuer des analyses sanguines de type antigène prostatique spécifique (PSA), a-t-il souligné, faisant savoir que l'Algérie disposait de tous les moyens pour le traitement de cette maladie (diagnostic, chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie, les thérapies hormonales des deux générations).

L'OMS a recensé près de 20 millions de cas de tumeur chaque année dont 10% du cancer de la prostate, soit 2 millions de cas.

H. T.

Hôpital militaire de Béchar

La gestion du diabète sucré en débat

La gestion du diabète sucré dans les situations particulières est au centre des débats et échanges entre une centaine de médecin-spécialistes militaires et civils prenant part lundi à la 9^{ème} journée médico-chirurgicale de l'hôpital régional militaire universitaire (Hmru) de Béchar.

Les participants à cette rencontre, à laquelle prennent part des spécialistes et médecins militaires et civils des différents hôpitaux et centres hospitaliers universitaires des différentes régions militaires du pays ainsi que ceux du secteur de la santé publique de wilaya, débattront, en plus du thème principal, de sujets liés aux mala-

dies d'insuffisance cardiaque, d'urologie, de psychiatrie.

Ils traiteront aussi du lien entre la stéatopathie métabolique et le diabète, le traitement du diabète de type 2 chez les patients atteints de cirrhoses, la prise en charge du diabétique insuffisant rénal, l'infection du pied du diabétique, ainsi que plusieurs autres sujets liés essentiellement à l'amélioration de la prise en charge des malades dans les hôpitaux militaires et civiles.

Ce type de rencontres médicales et scientifiques, en plus de son apport à la formation continue des praticiens de la

santé au sein des services de la santé militaire et ceux exerçant dans les différents établissements publics du secteur de la santé, contribue aux efforts de préparation et de mobilisation quotidiennes des éléments de l'armée nationale populaire (ANP), à travers le suivi quotidien de leur santé physique, a affirmé le général-major Omar Karbouaâ, commandant adjoint de la 3^{ème} Région militaire, en ouverture des travaux. «Cette journée médico-chirurgicale, est un espace d'échanges d'expériences, de savoir-faire et connaissances entre les praticiens de la santé militaire et civile. En plus de la contribution à la formation médi-

cale continue, elle constitue un moyen d'amélioration des protocoles médicaux de prise en charge des malades à travers les différents hôpitaux militaires et civiles», a indiqué le commandant Boujefna Benramadane, anesthésiste-réanimateur à l'Hmru de Béchar.

Plusieurs ateliers dédiés à différentes pathologies retenues au programme de ces journées ont été ouverts à l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle de cette rencontre d'une journée pour permettre aux participants de confronter leurs recherches et connaissances.

H. T.

Selon une étude

La pneumonie pourrait tuer 11 millions d'enfants d'ici à 2030

La pneumonie pourrait tuer près de 11 millions d'enfants de moins de cinq ans d'ici à 2030 si les tendances actuelles se poursuivent, ont averti des experts lundi à l'occasion de la journée mondiale consacrée à cette infection des poumons.

Sur ce total de 10,8 millions de décès, 1,7 million pourrait avoir lieu dans seulement deux pays, le Nigeria et l'Inde, selon les projections réalisées par l'université

américaine Johns-Hopkins et l'ONG Save the Children.

700 000 enfants pourraient mourir de cette maladie au Pakistan et 635 000 en République démocratique du Congo, ajoutent-ils.

La pneumonie est une infection respiratoire aiguë affectant les poumons.

Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), c'est la première cause infectieuse de morta-

lité chez l'enfant et elle «cause 15% du nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans».

L'OMS estime que 922 000 enfants de moins de 5 ans sont morts de pneumonie en 2015 dans le monde. La pneumonie peut être provoquée par des virus, des bactéries ou des champignons.

«La prévention est possible grâce à la vaccination, un état nutritionnel satisfaisant et une

amélioration des facteurs environnementaux», souligne l'OMS.

Selon l'étude publiée lundi, 4,1 millions d'enfants pourraient être sauvés en mettant en oeuvre un ensemble de mesures: augmenter la couverture vaccinale mondiale, assurer un accès aux antibiotiques et améliorer l'alimentation des enfants menacés.

«C'est impensable que près d'un million d'enfants meurent chaque année d'une maladie que

nous avons pourtant les capacités de vaincre», a commenté le responsable de Save the children, Kevin Watkins.

«Il n'y a pas de sommet mondial ou de marche contre la pneumonie. Pourtant, quiconque se préoccupe de la santé des enfants devrait considérer ce tueur négligé comme une cause prioritaire», a-t-il plaidé en réclamant une baisse drastique du prix des vaccins.

Reda A.

El Tarf

Lancement de projets de renforcement de l'AEP



Une série d'opérations liées aux ressources hydriques a été lancée, dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des populations, a-t-on appris, lundi, du directeur local des ressources en eaux (DRE).

Il s'agit, entre autres, du lancement de travaux de réalisation d'une station de traitement de 100 litres par seconde au niveau de la commune de Asfour, a détaillé M. Abdelhamid Azza, signalant qu'une fois achevée, dans un délai prévisionnel de près de 8 mois, ce projet permettra à cette localité qui compte 15.000 âmes, de disposer d'une desserte «quotidienne» en

eau potable à partir du barrage de Chefia.

La commune d'Asfour est actuellement desservie un jour sur deux, avec une distribution de 3 heures, à partir de 4 forages, a-t-on, dans ce contexte, signalé, précisant qu'en plus de cet ouvrage, inscrit dans le programme sectoriel de la DRE, cette commune enregistre également un projet de transfert d'eau, sur un linéaire de 13 kilomètres, pour un montant global de 600 millions de dinars.

Selon la même source, 21 autres «petites» opérations de réhabilitation des conduites vétustes disséminées à travers les 24 communes de la wilaya, sont «en cours de réalisation», au titre d'un programme complémentaire d'urgence dont l'impact porte essentiellement sur le renforcement en eau potable, la récupération de près de 30 % du débit et l'amélioration de l'exploitation et la gestion des ressources hydriques.

Tout en rappelant les efforts déployés par l'Etat en matière d'amélioration de l'AEP

dans cette wilaya frontalière qui a enregistré récemment la mise en service du dédoublement de la conduite Mexa- H'nichet, sur une distance de 21 km, destiné à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans les wilayas d' Tarf et Annaba, la même source a,

par ailleurs, rappelé que cet ouvrage, ayant mobilisé 2,9 milliards de dinars, avait permis de récupérer un total de 40.000 m³ d'eau. Pas moins de 27 forages sur un total de 40 ouvrages, répartis dans cette wilaya qui compte 03 barrages en exploitation, à savoir Chefia, Mexa et Bougous, totalisant une capacité globale de stockage de plus de 250 millions de M3, avaient été ciblés dernièrement par une opération de réhabilitation qui a contribué à la récupération de 25.000 m³/J, a-t-on rappelé.

R. T.

Mila

Vers la distribution de plus de 8.500 ruches

Plus de 8.500 ruches pleines seront distribuées «prochainement» au profit des agriculteurs dans 22 communes montagneuses relevant de la wilaya de Mila, a-t-on appris dimanche du Conservateur des forêts, Ahmed Chérif M'hamedi.

Le même responsable a précisé à l'APS, en marge du Salon du miel et de la production de la ruche organisé pour la première fois dans cette wilaya, qu'un budget de 80 millions DA a été réservé à cette opération (distribution de ruches) ciblant les petits apiculteurs et les femmes au foyer des communes concernées et dont la majorité sont situées dans la région nord de la wilaya.

Le même responsable a ajouté que les

procédures étaient en cours pour sélectionner les bénéficiaires de ce programme.

Le président de la Chambre locale de l'agriculture qui a appelé les agriculteurs à oeuvrer en rangs unis pour promouvoir la filière apiculture et créer des coopératives dédiées aux professionnels de la production mellifère a insisté, pour sa part, sur le rôle que devra assumer le Conseil interprofessionnel de cette filière mis en place récemment pour développer ce domaine et résoudre les contraintes posées sur le terrain.

La Direction des services agricoles (DSA), organisatrice de cette manifestation en collaboration avec la Chambre de l'agriculture et le conseil interprofessionnel de

l'apiculture, a fait état d'une importante participation des apiculteurs locaux à cette manifestation, marquée par la présentation d'une variété de miel et dérivés de la ruche.

Selon les responsables locaux de la DSA, la production de miel a atteint les 1.440 quintaux cette saison, avec une «augmentation significative» par rapport à la précédente saison, où la production a atteint 1.380 quintaux. L'augmentation du nombre de ruches 37.624 ruches cette saison contre 36.822 ruches recensées la saison précédente a été à l'origine de l'amélioration de la production de miel enregistrée dans cette wilaya, selon les responsables concernés.

L. T.

Oran

Réception fin décembre prochain de nombreux groupes scolaires

Douze groupes scolaires seront réceptionnés dans la wilaya d'Oran avant fin décembre prochain, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'éducation.

Il s'agit de structures éducatives dans les cités d'habitation qui verront prochainement des opérations de relogement, dont cinq groupes scolaires aux cités 700, 500 et

3.000, 3.100 et 2.500 logements à Oued Tlélatt et les autres dans les cités des 1.600 et 2.000 logements promotionnels publics (LPP), dans la commune de Bir El Djir, au niveau des cités 1.200 et 1.500 logements AADL, au site 4 de la commune d'Es Sénia, à hai Rahma de Misserghine, à douar Naim de Boutlélis et la cité 200 logements LPP de

Sidi Chahmi, a-t-on indiqué.

Seize (16) établissements scolaires avaient été réceptionnés lors de la rentrée scolaire et le nombre devra passer progressivement à 35 établissements en fin décembre prochain dans les trois paliers de la wilaya, surtout à travers les nouvelles cités d'habitation. La réception de ces établisse-

ments scolaires interviendra après le déblocage des projets du secteur, a-t-on indiqué.

Le secteur dispose, dans la wilaya d'Oran, de plus de 800 établissements scolaires dans les trois paliers accueillant un effectif total de 365.000 élèves.

R. O.

Médéa

Un budget pour le raccordement de douze communes en gaz

■ Une dotation financière d'un montant de l'ordre de 3,7 milliards de DA, puisée sur le fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), a été injectée dans le projet de raccordement de nouvelles localités de la wilaya de Médéa au réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'énergie.

Cette enveloppe financière «conséquente» devrait permettre le raccordement, d'ici la fin du 1er trimestre de l'année 2021, de douze communes situées dans la partie nord-est, est et sud-ouest de la wilaya, a indiqué Abdelhadi Barket, ajoutant que ces nouveaux raccordements porteront à 57 le nombre total de communes raccordées à ce réseau, contre 45 communes actuellement.

Il cite, parmi les nouvelles communes bénéficiaires de ce projet, visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à mettre un terme à la corvée de bonbonne de gaz butane, les communes d'El-Aissaouia, El-Azzizia, Baata, El-Haoudine, Mezghena, Sidi-Rabie et Ouled-Antar, dont les travaux de raccordement avancent à un rythme ½ satisfaisant», a-t-il précisé.

Le nombre de foyers ciblé par ce projet devrait dépasser le seuil de 12 mille foyers, selon ce responsable, précisant que les opérations de mise en service interviendront, au fur et à mesure, de la réception des projets en cours d'exécution à travers les communes concernées.

T. K.

Tébessa

De l'électricité rurale pour plusieurs foyers

■ Au total, 255 foyers dans la commune de Safsaf El-Ouesra (Sud de Tébessa) seront raccordés avant la fin de l'année en cours au réseau d'électricité rurale, a-t-on appris auprès de la direction locale de distribution d'électricité et du gaz (SDE).

La même source a détaillé dimanche que la wilaya de Tébessa a bénéficié récemment d'une levée du gel partielle sur des projets de raccordement au réseau d'électricité rurale dans certaines régions, notamment à Safsaf El-Ouesra avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants de cette localité et contribuer à leurs fixation dans leurs régions d'origine.

Une enveloppe financière de l'ordre de 345 millions DA a été allouée pour la réalisation de ce projet, a-t-on encore souligné détaillant que ce raccordement nécessite la réalisation d'un réseau d'électricité, long de 90 km dans les régions de «Gabel El-Batna» et «Laâgba Baidha» de la localité Safsaf El-Ouesra.

Les services de la SDE-Tébessa précisent que le chantier de ce projet

affiche 65% de taux d'avancement des travaux. Aussi, 100 habitations de la région de «Gabel El-Batna» seront prochainement raccordées au réseau de l'électricité rural, alors que le reste des foyers ciblés bénéficieront de cette énergie vitale avant la fin de l'année 2018, a-t-on conclu.

O. M.

Ghaza

Six Palestiniens tués dans des frappes israéliennes

Un Palestinien a été tué hier dans la bande de Ghaza par une frappe israélienne, portant à six le nombre de Palestiniens tués en moins de 24 heures par les tirs israéliens, a indiqué le ministère ghazaoui de la Santé.



Le ministère a identifié le Palestinien comme Mossaab Houss, 20 ans.

Un Palestinien a été tué plutôt hier dans la bande de Ghaza par une frappe israélienne. La bande de Ghaza a résonné toute la nuit des frappes israéliennes, qui ont réduit à l'état de ruines des bâtiments de plusieurs étages comme le siège de la télévision du Hamas ou les bureaux d'un service de sécurité. Depuis le 30 mars dernier, plus de 217 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis le début des «Marches du retour», dans l'est de la Bande de Ghaza et d'autres dans des raids de l'aviation israélienne. Sur un autre plan, le chef de la Commission palestinienne des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers

Kadri Abu Bakr a qualifié lundi la situation de l'état de santé des détenus incarcérés dans les prisons israéliennes de «difficile et tragique».

Critiquant le silence de la communauté internationale sur les crimes commis par l'administration pénitentiaire contre les détenus palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes, Abu Bakr, cité par l'agence de presse palestinienne, Wafa, s'est désolé du «manque de volonté» internationale pour faire pression sur les forces de l'occupation pour le respect des droits des détenus, notamment les malades qui manquent de traitements nécessaires. «Beaucoup d'entre eux (détenus) souffrent de maladies graves comme le cancer, la paralysie, les problèmes car-

diaques», a affirmé le responsable. La déclaration a été faite lors de sa visite en compagnie d'une délégation de la Commission rendue à la prisonnière libérée, Rania Jabarin, à Ramallah, souffrant de tumeurs au niveau du foie, de la mâchoire et du sein, «en raison de la politique de la négligence médicale délibérée pendant ses cinq ans et demi de détention».

Kadri Abu Bakr a noté aussi que «parmi les détenus dont le nombre augmente considérablement, une centaine souffre de maladies graves ou chroniques et ont besoin d'un traitement sérieux». La délégation s'est également déplacée vers l'hôpital de Ramallah pour rendre visite à la camera-woman de l'agence Wafa, Jihad Nakhla, âgée de 45 ans, atteinte d'un

cancer du cerveau.

Mercredi, la Commission a dénoncé la dégradation continue de l'état de santé des prisonniers palestiniens atteints de tous types confondus de pathologies et des blessés se trouvant au niveau d'une clinique d'une prison israélienne. Plus de 1 500 prisonniers malades souffrant de maladies chroniques sont victimes de négligence médicale dans les prisons de l'occupation, selon le Club des prisonniers palestiniens. Début juin dernier, des responsables palestiniens, avaient appelé les institutions internationales à enquêter sur la politique de négligence médicale pratiquée par l'administration pénitentiaire de l'occupant israélien à l'encontre des détenus palestiniens malades. **R. I.**

Yémen

La coalition accepte l'évacuation des Houthis blessés vers Oman

La coalition menée par l'Arabie Saoudite au Yémen a accepté l'évacuation médicale de éléments houthis blessés lors du conflit vers Oman avant l'entame d'une nouvelle série de pourparlers de paix en Suède qui se dérouleront plus tard ce mois-ci, a annoncé hier, le ministère britannique des Affaires étrangères.

«Les forces de la coalition vont maintenant permettre à l'ONU de superviser une évacuation médicale des éléments houthis, jusqu'à 50 combattants blessés, vers Oman avant une nouvelle série de pourparlers de paix en Suède qui se dérouleront plus tard ce mois-ci», ont rapporté les médias citant un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le Yémen est le théâtre de la pire crise humanitaire au monde. 75% de la population a besoin d'une aide humanitaire et 8,4 millions de personnes risquent de mourir de faim. Nous devons agir», a déclaré Jeremy Hunt, ont ajouté les mêmes sources.

Le ministre s'est dit, en outre, «encouragé par le fait que l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis ont manifesté leur soutien au processus de paix des Nations unies, mené par

l'envoyé spécial de l'ONU, Martin Griffiths».

«Au cours de mes rencontres, nous avons fait des progrès et tracé la voie crédible vers une désescalade militaire», a-t-il souligné.

Washington, Londres et Paris, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, ont appelé ces derniers jours à la cessation des hostilités au Yémen et à la reprise des négociations en vue de mettre fin à la guerre qui dure depuis quatre ans.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a appelé lundi la communauté internationale à «arrêter les frais» du conflit au Yémen, le qualifiant de «sale guerre».

«Il faut que la communauté internationale dise ça suffit. C'est ce que disent les Etats-Unis, c'est ce que nous disons, c'est ce que disent les Britanniques», a déclaré le chef de la diplomatie française dans une déclaration à la presse.

Le conflit au Yémen oppose les forces progouvernementales, soutenues par une coalition sous commandement saoudien, aux éléments du mouvement d'Ansarallah (Houthis). Depuis son début, en mars 2015, le conflit a fait quelque 10 000

morts, selon l'ONU et a provoqué la pire crise humanitaire dans le monde.

Les services des Nations unies apportent une aide alimentaire à plus de 8 millions de Yéménites. Avec l'intensification des combats, notamment au niveau de la ville portuaire de Hodeida, l'ONU a annoncé qu'elle entendait porter l'assistance alimentaire à 14 millions d'habitants, soit environ la moitié de la population du pays.

La bataille qui sévit depuis juin dans la région du port stratégique de Hodeida, a provoqué des centaines de morts alors que le nombre des personnes qui fuient les combats ne cessent d'augmenter pour atteindre les 445 000 personnes, selon l'ONU.

Dans ce contexte, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait auparavant mis en garde contre les conséquences «catastrophiques» d'une éventuelle destruction du port de Hodeida, alors que le médiateur de l'ONU, Martin Griffiths, est attendu le 16 novembre au Conseil de sécurité où il devra faire un compte-rendu sur la situation au Yémen. **Reda A.**

Afghanistan

Des milliers de personnes fuient les combats

Des milliers d'Afghans se sont réfugiés cette semaine dans la ville de Ghazni pour échapper aux combats en cours dans deux districts de la province dont elle la capitale, parmi les pires qu'ils aient connus en 17 ans de conflit.

Les taliban affrontent depuis près d'une semaine des unités des forces spéciales afghanes ainsi que des milices soutenant le gouvernement composées de membres de l'ethnie hazara dans les districts de Jaghori et de Malistan.

Des centaines de personnes, combattants des deux camps et civils, ont été tuées, selon des chiffres communiqués par des habitants et des sources gouvernementales.

Des familles ont raconté avoir quitté leur domicile de nuit et avoir emprunté de petites routes pour éviter les postes de contrôle dressés par les taliban.

«Nous avons peur. D'autres personnes ont décidé de fuir alors nous avons fait de même», a déclaré une femme, Zainab, qui dit avoir roulé avec ses cinq enfants pendant 12 heures sur des chemins de terre depuis Jaghori.

«Nous n'avions jamais vu ce genre de guerre», a-t-elle commenté, ajoutant que son mari était resté dans leur maison pour la protéger.

Au moins 2 000 familles ont trouvé refuge dans les mosquées et les petits hôtels de Ghazni, a déclaré Abdul Haleem Noori, le directeur du Croissant-Rouge local. D'autres vivent chez leurs proches.

Les forces de sécurité afghanes ont intensifié leurs offensives dans la région avec le soutien de l'armée américaine. Des commandos afghans ont été déployés, a déclaré à l'AFP, Ahmad Khan Sirat, le porte-parole provincial de la police.

«La situation est sous contrôle», a affirmé M. Sirat, malgré des «combats sporadiques».

Le district de Jaghori est «encerclé par les taliban et ils sont nombreux», a raconté à l'AFP, Mohammad Ali, dans une mosquée de Ghazni, où il réside provisoirement avec neuf proches. Les insurgés sont «très bien équipés, avec des lunettes de vision nocturne et des armes lourdes», a-t-il ajouté.

Les combats ont débuté mercredi dernier dans une zone peuplée par la minorité hazara, dont la plupart des membres sont de confession chiite.

Les taliban, qui sont pour leur part sunnites et dans leur grande majorité d'ethnie pach-toune, ont été accusés de violations des droits de l'homme à l'encontre des Hazaras lorsqu'ils dirigeaient l'Afghanistan entre 1996 et 2001.

Lundi, une manifestation à Kaboul en vue de réclamer davantage de protection pour les Hazaras de Ghazni a été la cible d'un attentat-suicide revendiqué par le groupe Etat islamique, qui a fait six morts et vingt blessés.

AFP

Candidature unique de l'opposition en RDC

Tshisekedi et Kamerhe reculent sous la pression de leur base

L'unité n'a même pas tenu 24 heures: deux poids lourds de l'opposition congolaise ont annoncé dès lundi qu'ils se retirent de l'accord qu'ils avaient signé la veille pour désigner un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle prévue le 23 décembre en RDC.



Les présidents de l'UDPS Félix Tshisekedi et de l'UNC Vital Kamerhe affirment avoir reculé sous la pression de leur base à Kinshasa, après l'accord surprise à huis-clos à Genève avec cinq autres ténors sur le nom d'un outsider méconnu, Martin Fayulu.

D'après cet accord, M. Fayulu, à la tête d'un petit parti peu représenté au Parlement, devait défendre les chances de l'alternance face à l'ex-ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis près de

18 ans et qui a accepté de se retirer.

Tout semble à refaire au sein de l'opposition après le coup de théâtre de lundi soir.

"J'ai compris que l'acte posé à Genève a été mal compris et rejeté par la base. Par conséquent, je retire ma signature de cet accord que nous avions signé hier dimanche au nom de l'UDPS", a déclaré M. Tshisekedi à la radio Top Congo.

Très en colère, les militants réunis au siège de l'UDPS à Kinshasa lui avaient demandé plus tôt dans la journée de ne pas se

retirer au profit de M. Fayulu et de maintenir sa candidature.

"On ne comprend pas pourquoi il peut se désengager pour un candidat impopulaire. Pour nous à l'UDPS c'est un affront. Nous disons que le président Tshisekedi doit se ressaisir et revenir à la raison", avait déclaré le secrétaire général de l'UDPS Jean-Marc Kabund.

Auto-exclusion

"Au cas contraire - c'est la base qui décide - il sera destitué", avait menacé Simon Kashama, militant de l'UDPS.

"On n'a pas fait 36 ans de lutte pour chercher un candidat commun, mais pour chercher une alternance, conquérir le pouvoir", a-t-il poursuivi.

Quelques minutes après M. Tshisekedi, l'ex-président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe a embrayé à son tour la marche arrière toute, toujours sur Top Congo: "J'annonce donc que je retire ma signature pour respecter la volonté de ma base. Sans cette base, je vais moi-même m'auto-exclure du parti. A quoi ça sert d'être leader sans base ?".

Avant l'accord de Genève, MM. Tshisekedi et Kamerhe avaient été investis candidats à l'élection présidentielle par le congrès de leur parti.

M. Tshisekedi, fils du fondateur de l'UDPS Etienne Tshisekedi, passait même pour favori dans la course à la candidature unique de l'opposition, devant M. Kamerhe. Un sondage le présentait comme le candidat de l'opposition le plus populaire.

Inversement, l'UDPS et l'UNC déplorent le manque d'assises du candidat unique désigné à la surprise générale à Genève, Martin Fayulu, en dehors de sa province du Bandundu (centre-ouest).

"Le candidat devrait disposer d'une force d'organisation dans le pays pour conduire une campagne présidentielle. Le candidat Fayulu ne dispose pas de cette organisation à travers le pays, son parti ayant une sphère de rayonnement très limitée", a écrit l'UNC dans un communiqué lundi.

Agenda caché

La famille Tshisekedi, issue de l'ethnie Luba particulièrement présente dans le Kasai (centre), avec

des communautés importantes dans la capitale Kinshasa et la région minière du Katanga à l'est, également un bastion du pouvoir en place.

L'UDPS et l'UNC ont aussi prêté des intentions cachées aux deux autres signataires de l'accord de Genève, l'ex-gouverneur du Katanga Moïse Katumbi et l'ex-vice-président Jean-Pierre Bemba.

Tous deux n'ont pas pu se présenter à l'élection présidentielle.

L'accord de Genève et la désignation de M. Fayulu représentent "un hold-up destiné à privilégier d'autres agendas", a accusé l'UNC.

La déclaration de Genève, qui demandait le retrait préalable à l'élection de l'utilisation de machines à voter (qui permettront aux électeurs de choisir les candidats et d'imprimer les bulletins de vote), sans quoi le scrutin serait "une parodie d'élection", "tend vers un boycott et des négociations avec Kabila", a déclaré le secrétaire général de l'UDPS à l'AFP.

"L'UDPS n'est pas partie prenante pour une éventuelle négociation politique avec Kabila au cas où les élections ne seraient pas organisées le 23 décembre. Nous tenons absolument à ce que les élections soient organisées le 23 décembre", a martelé M. Kabund.

L'UDPS est prête à aller aux élections "avec ou sans" la machine à voter, a-t-il rappelé.

Vingt-et-un candidatures avaient été validées par la Cour constitutionnelle pour la succession du président Kabila, au pouvoir depuis janvier 2001.

AFP

Enlèvements au Cameroun

Trois otages libérés lundi en zone anglophones

Trois otages, dont deux élèves qui avaient été kidnappés début novembre en même temps que 79 autres à Bamenda, chef-lieu de la région anglophone du Nord-Ouest du Cameroun en conflit, ont été libérés lundi, a appris l'AFP de sources concordantes.

Sur quatre otages qui restaient en captivité après un enlèvement massif à la Presbyterian Secondary School (PSS) de Bamenda, "trois ont été libérés" lundi, a affirmé un responsable administratif de la région, confirmant une information obtenue auprès d'une source proche de cet établissement. "Les trois otages libérés sont deux élèves et un encadreur. Il reste un dernier encadreur

dont nous n'avons pas encore confirmé la libération", a ajouté le responsable administratif, sans donner de précisions sur les conditions de l'opération.

L'encadreur libéré lundi est la directrice de la PSS, qui avait été enlevée en même temps que ses élèves, selon la source proche de cet établissement. "Elle m'a envoyé un message pour me dire qu'elle était libre", a indiqué cette source.

Le 5 novembre, 83 personnes, des élèves pour la plupart, avaient été kidnappées au PSS. Deux jours après, les autorités avaient annoncé la libération de 79 élèves en précisant que quatre personnes restaient en captivité. Fin octobre, onze autres élèves avaient

été enlevés à la PSS puis libérés quelques jours plus tard.

Dans les deux régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, une crise socio-politique sans précédent s'est installée fin 2016. Elle s'est transformée fin 2017 en conflit armé.

Des affrontements entre armée et séparatistes, regroupés en groupes épars dans la forêt équatoriale, s'y produisent quasiment tous les jours depuis plusieurs mois.

Les séparatistes ont décrété un boycott des établissements scolaires, estimant que le système scolaire francophone marginalise les étudiants anglophones.

Les attaques de séparatistes armés

contre des écoles sont nombreuses depuis le début du conflit.

Mi-octobre, six élèves avaient été enlevés dans une attaque de lycée à Bamenda, selon des sources concordantes. Les autorités avaient démenti.

Le jour de la rentrée scolaire début septembre, un directeur d'école a été assassiné, un professeur mutilé et plusieurs lycées attaqués.

Le conflit armé a redoublé d'intensité dans la région du Nord-Ouest après plusieurs mois d'accalmie, les affrontements s'étant concentrés durant l'été dans la région du Sud-Ouest.

AFP

Ouganda

11 écoliers meurent dans l'incendie de leurs dortoirs

Onze jeunes garçons ont été tués et 20 grièvement blessés dans l'incendie de leurs dortoirs d'une école du sud de l'Ouganda dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé la police ougandaise.

"Onze élèves ont été tués dans l'incendie de trois dortoirs pour gar-

çons dans l'école secondaire St Bernard de Rakai la nuit dernière", a déclaré à l'AFP le chef de la police locale, Ben Nuwamanya.

"Environ 20 élèves ont été hospitalisés avec des blessures graves et sont dans un état critique, mais les docteurs disent que certains vont s'en sortir", a-t-il ajouté.

Le principal de l'école, Henry Nsubuga, a indiqué soupçonner des écoliers récemment expulsés d'être derrière cet "acte haineux".

"Les coupables ont d'abord fermé les portes des dortoirs avant de mettre le feu, si bien que même quand les secours sont arrivés, il était difficile d'évacuer les élèves

des dortoirs. Certains auraient pu être sauvés, mais ils sont morts par asphyxie", a-t-il expliqué.

"Certains corps étaient trop brûlés pour être reconnaissables et la police a dû demander des tests ADN pour les identifier", a-t-il ajouté.

Selon M. Nuwamanya, la cause

de l'incendie reste à établir. La police a arrêté trois personnes, dont un garde de l'école, a-t-il précisé. La région de Rakai est à quelque 280 km au sud-ouest de la capitale Kampala, près de la frontière avec la Tanzanie.

Agence

Khashoggi

Colère de la Turquie accusée de "jeu politique" par la France

"Inacceptable", "impoli", "pas sérieux" : la Turquie a éreinté lundi la France après que celle-ci a évoqué un "jeu politique" du président Recep Tayyip Erdogan à propos du meurtre de Jamal Khashoggi et démenti avoir reçu des informations de la part d'Ankara.

Dans une interview à la chaîne de télévision France 2, le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a dit ne «pas avoir connaissance» d'un partage d'informations turques, contredisant des déclarations de M. Erdogan.

Interrogé sur l'éventualité d'un mensonge du président turc sur ce point, le ministre français a observé que ce dernier avait «un jeu politique particulier dans cette circonstance». «Le ministre français des Affaires étrangères a dépassé les bornes. Il doit apprendre à s'adresser à un chef d'Etat», a lâché le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu. «Accuser notre président de jouer un jeu politique est extrêmement impoli».

«Je sais que le 24 octobre, notre service de renseignement a transmis tous les éléments, y compris un enregistrement audio, aux services de renseignement français à

Le texte de l'accord sur le Brexit presque bouclé, dit Barnier

■ Les principaux éléments du texte du traité sur le Brexit sont prêts pour être soumis au gouvernement britannique, a déclaré Michel Barnier, selon le Financial Times qui cite lundi des diplomates au fait des négociations.

Michel Barnier, négociateur en chef de l'Union européenne, a déclaré à des ministres des 27 pays membres de l'UE (hors Royaume-Uni) que «les paramètres d'un possible accord sont définis dans une très large mesure» mais nécessitent encore le feu vert des politiques, rapporte le Financial Times.

Interrogé sur ces informations du Financial Times, le porte-parole de la Première ministre britannique, Theresa May, n'a pas caché son scepticisme.

«J'ai pris ce genre de choses avec des pincettes jusque-là. Cela s'applique aujourd'hui. Je rajouterai même des pincettes supplémentaires. Les négociations sont en cours», a-t-il dit.

Theresa May a déclaré pour sa part que d'importantes questions demeuraient irrésolues pour le moment et que le Royaume-Uni n'accepterait pas un accord à n'importe quel prix.

«Les négociations pour notre départ sont maintenant dans la phase finale», a-t-elle reconnu lors d'un discours au Guildhall, bâtiment qui servit pendant plusieurs siècles d'hôtel de ville à la Cité de Londres.

«Nous avons travaillé extrêmement dur, toute la nuit, pour accomplir des progrès sur les questions en suspens qui sont importantes dans l'accord de retrait», a-t-elle ajouté.

«Les deux camps souhaitent un accord. Mais nous sommes dans une négociation immensément difficile. Il n'y aura pas d'accord à n'importe quel prix», a-t-elle affirmé lors du banquet annuel du Lord maire.

Les négociations entre les deux parties se poursuivent cette semaine mais les responsables estiment qu'en l'absence de progrès significatifs d'ici mercredi soir, il y a peu de chance que soit organisé un sommet en novembre pour approuver l'accord.

Les discussions se sont poursuivies jusqu'à 02h45 dans la nuit de dimanche à lundi et ont repris lundi matin.

Reuters



leur demande», a ajouté M. Cavusoglu lundi.

Peu avant, le directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun, avait indiqué à l'AFP qu'un «représentant des services de renseignement français» avait écouté le 24 octobre un enregistrement audio du meurtre de Khashoggi.

A la suite de la colère turque, le ministère français des Affaires étrangères a évoqué un «malentendu». Selon le Quai d'Orsay, le ministre a voulu dire qu'il n'avait pas reçu d'informations turques permettant d'établir la «vérité complète» dans l'affaire Khashoggi, en l'occurrence sur les circonstances et les responsables de ce meurtre.

«La vérité complète qui nous importe ne tient pas seulement à des enregistrements turcs, quelle qu'en soit la nature. La vérité complète elle est aussi à rechercher à Ryad,

dans nos échanges avec nos autres partenaires», a-t-on ajouté au ministère français des Affaires étrangères.

Le président Erdogan a pour la première fois confirmé officiellement samedi l'existence d'«enregistrements» portant sur le meurtre de Khashoggi, ajoutant qu'Ankara avait partagé ces documents avec plusieurs alliés, dont Washington, Berlin, Paris et Londres.

M. Erdogan n'a pas donné de détails sur le contenu des enregistrements, mais la presse proche du pouvoir à Ankara évoque depuis plusieurs semaines un enregistrement audio du meurtre de Khashoggi.

Cette affaire a provoqué un tollé dans le monde entier et terni l'image de l'Arabie saoudite, en particulier du prince héritier Mohammed ben Salmane, dit «MBS».

«Echange entre services secrets»

Jamal Khashoggi, un éditorialiste saoudien critique du pouvoir à Ryad, en particulier de «MBS», a été tué le 2 octobre au consulat de son pays à Istanbul où il s'était rendu pour effectuer des démarches administratives.

Plus d'un mois après la mort du journaliste à l'âge de 59 ans, son corps n'a toujours pas été retrouvé. Selon la presse turque, les enquêteurs estiment que les meurtriers ont démembré puis dissous sa dépouille à l'acide. Depuis le début de l'affaire, le pouvoir turc, qui décrit un «meurtre prémédité» commis par une équipe de 15 agents saoudiens, s'est efforcé de maintenir la pression sur Ryad grâce à des «fuites» dans la presse locale largement reprises par les médias internationaux.

Après avoir d'abord fermement nié son meurtre, les autorités saoudiennes ont fini par affirmer que le journaliste avait été tué au cours d'une opération «non autorisée» par Ryad.

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a pour sa part confirmé lundi que les services canadiens avaient écouté les enregistrements et avaient été «pleinement informés de ce que la Turquie avait à partager». Le chef du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), David Vigneault, s'est rendu en personne en Turquie à la demande de M. Trudeau, a précisé à l'AFP un porte-parole de ce service. «Il a écouté les enregistrements audio en question et en a informé le Premier ministre et d'autres responsables canadiens», a-t-il ajouté. L'Allemagne a de son côté évoqué un «échange entre services secrets» allemand et turc, se refusant toutefois à fournir davantage de précisions.

L'onde de choc provoquée par le meurtre de Khashoggi a par ailleurs braqué les projecteurs sur la guerre que livre une coalition emmenée par l'Arabie saoudite au Yémen, au prix d'une catastrophe humanitaire majeure. Le chef de la diplomatie britannique, Jeremy Hunt, a rencontré lundi le roi Salmane à Ryad lundi lors d'un déplacement visant à accentuer la pression internationale sur la monarchie pétrolière.

La veille, son homologue américain, Mike Pompeo, avait appelé à la «fin des hostilités» au Yémen lors d'un entretien téléphonique avec «MBS». Selon la porte-parole du département d'Etat, Heather Nauert, M. Pompeo a également indiqué que son pays allait «demander des comptes à toutes les personnes impliquées dans le meurtre de Jamal Khashoggi», estimant «que l'Arabie saoudite (devait) faire de même».

AFP

Mort de Khashoggi

L'enregistrement "épouvantable", dit Erdogan

■ Le président turc Recep Tayyip Erdogan a qualifié d'«épouvantable» l'enregistrement audio de la mort du journaliste saoudien, Jamal Khashoggi, qu'Ankara a partagé avec ses alliés occidentaux, ont rapporté hier les médias turcs.

Khashoggi, connu pour ses articles critiques envers le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, a été tué début octobre au consulat d'Arabie Saoudite à Istanbul, et Erdogan affirme que son assassinat a été commandité par «les plus hauts échelons» du gouvernement saoudien.

Erdogan a déclaré aux journalistes à bord de son avion, alors qu'il rentrait d'un week-end de commémorations à Paris, qu'il avait discuté de la mort du journaliste saoudien avec les dirigeants américains, français

et allemands lors d'un dîner dans la capitale française.

«Nous avons fait écouter les enregistrements relatifs à ce meurtre à tous ceux qui nous le demandaient, y compris des Saoudiens, des Américains, Français, Canadiens, Allemands, Britanniques», a-t-il dit.

«L'enregistrement est véritablement épouvantable», a continué le président turc, en précisant qu'un agent des renseignements saoudiens en ayant pris connaissance en avait été profondément choqué.

Pour Erdogan, il ne fait aucun doute que le meurtre a été planifié et que l'ordre venait des hautes autorités saoudiennes. Toutefois, il a déclaré ne pas penser qu'il ait émané du roi Salmane d'Arabie, pour qui il

professe un «respect sans limite».

«Le prince héritier dit qu'il va clarifier les choses, qu'il va faire le nécessaire. Nous attendons patiemment», a déclaré Erdogan. «Il faut dévoiler qui a donné l'ordre d'assassiner».

Le journal progouvernemental turc Sabah rapporte hier que les bagages de l'équipe de Saoudiens dépêchée à Istanbul au moment du meurtre de Jamal Khashoggi contenaient des seringues, de grands ciseaux, des instruments visant à infliger des chocs électriques et un appareil de brouillage des signaux. Le quotidien publie des photos de radios des sacs des Saoudiens lorsqu'ils ont passé les contrôles à l'aéroport à leur départ d'Istanbul.

Reuters



La Corée du Nord dissimule des bases de missiles

La Corée du Nord possède au moins 13 sites secrets de missiles balistiques mobiles à capacité nucléaire, selon une étude publiée lundi alors que l'initiative de politique étrangère phare de Donald Trump patine.

Le président américain avait estimé que son sommet historique de juin avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un avait ouvert la voie à la dénucléarisation de Pyongyang, désamorçant des tensions qui avaient mené les deux pays au bord du conflit.

Depuis le sommet de Singapour, le Nord a renoncé à ses essais balistiques et nucléaires, démantelé un site de tests de missiles et promis, si les États-Unis acceptent de faire des concessions, de démonter son principal complexe nucléaire.

Mais les chercheurs du Center for Strategic and International Studies (CSIS), un cabinet d'études de Washington, ont localisé 13 sites de missiles non déclarés par le gouvernement, ajoutant qu'ils pourraient être au nombre de 20.

«Ce n'est pas comme si ces bases avaient été gelées», a expliqué Victor Cha, responsable du programme nord-coréen du CSIS au New York Times, le premier à faire état de l'étude sous un titre évoquant la «grande tromperie» de Pyongyang.

«Le travail continue». «Tout le monde a peur que Trump accepte un mauvais accord», a prévenu M. Cha. «Ils nous donnent un seul site de tests, ils démantèlent quelques autres trucs, et en échange, ils

obtiennent un accord de paix.»

Mais les analystes comme Séoul ont minimisé la portée de cette étude, soulignant que l'existence de ces installations était connue depuis des années et que Pyongyang n'avait jamais offert de les démanteler.

- «Rien de fracassant» -

Selon les chercheurs du CSIS, les bases de missiles sont éparpillées à travers le pays dans des tunnels forés dans des régions montagneuses. Les infrastructures sont conçues de façon à permettre la sortie rapide de lanceurs mobiles de missiles et leur évacuation sur des sites de tir.

Les bases renfermant des armements stratégiques tels que les missiles intercontinentaux (ICBM) sont situées au fin fond de la Corée du Nord.

Les missiles de portée intermédiaire, capables selon la presse de frapper le Japon et la Corée du Sud, sont déployés à l'intérieur d'une ceinture de 90 à 150 km de large au nord de la Zone démilitarisée (DMZ) qui divise la péninsule.

Les missiles à plus courte portée sont installés dans une ceinture tactique située entre 40 et 90 km de la DMZ.

L'étude s'appuie sur des sources au sein du renseignement de plusieurs pays, des déclarations de transfuges nord-coréens, des données accessibles en ligne et des images satellites.

«Je ne vois rien de fracassant, pas vraiment d'informations nouvelles», a commenté Daniel Pinston, professeur à l'université Troy de Séoul, ajoutant que le site Sakkanmol décrit par l'étude est «connu de longue date, au moins depuis 20 ans».

Le CSIS explique que ce site se trouve à moins de 150 km de Séoul.

«Fallacieux»

Vipin Narang, du MIT, a tweeté: «M.

Kim a littéralement ordonné la production de masse de missiles balistiques le jour de l'an 2018. Il n'a jamais proposé d'arrêter leur production, et encore moins d'y renoncer». «Parler de tromperie» est fallacieux, poursuit-il. «Il n'y a pas d'accord à violer».

La présidence sud-coréenne a déclaré que les services de renseignement sud-coréen et américain étaient déjà au courant des informations contenues dans le rapport. La base de Sakkanmol «n'a rien à voir avec les ICBM».

«La Corée du Nord n'a jamais promis de se débarrasser de ses missiles à courte portée ou de fermer ses bases de missiles», a dit à la presse un porte-parole, Kim Eui-kyeom.

Le président sud-coréen Moon Jae-in mène une politique de dialogue enthousiaste avec le Nord et ce rapport illustre encore plus la nécessité de discuter avec Pyongyang de l'élimination des menaces militaires, a poursuivi le porte-parole. «De telles informations trompeuses» pourraient «bloquer» le dialogue entre Washington et Pyongyang, a-t-il encore dit.

M. Trump a espéré revoir M. Kim prochainement mais les négociations avec les autorités nord-coréennes semblent être dans l'impasse.

Une rencontre entre le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo et le bras droit de Kim Jong Un, Kim Yong Chol, prévue la semaine dernière à New York, a été reportée. L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, a dit que le Nord avait repoussé la rencontre car «ils n'étaient pas prêts».

Washington a lui retardé son feu vert à des demandes d'exemptions aux sanctions de l'ONU pour permettre la livraison au Nord de tracteurs, pièces détachées et d'aide humanitaire.

AFP

Trump demande l'arrêt du nouveau comptage des voix en Floride

■ Donald Trump a souhaité lundi que les responsables électoraux de Floride arrêtent le nouveau décompte des suffrages et déclarent vainqueurs les deux candidats républicains aux postes de sénateur et de gouverneur dans cet Etat du sud-est du pays.

La Floride, comme le prévoit la législation locale, procède à un nouveau comptage mécanique des suffrages car les résultats sont très serrés. Les conclusions de ce nouveau dépouillement de plus de huit millions de suffrages seront connues jeudi à 15h00 (20h00 GMT).

L'élection sénatoriale oppose le républicain Rick Scott, gouverneur sortant, et le démocrate sortant, Bill Nelson. Dans l'élection au poste de gouverneur, le républicain Ron DeSantis est opposé au démocrate, Andrew Gillum.

Dans les deux cas, les candidats républicains étaient donnés en tête mardi soir mais leur avance s'est réduite depuis lors, au fur et à mesure du nouveau dépouillement.

Sur Twitter, Donald Trump demande aux autorités de Floride, plutôt que de recompter tous les bulletins, de s'en tenir aux résultats initiaux.

«L'élection en Floride devrait revenir à Rick Scott et Ron DeSantis», estime le président américain, qui évoque à propos du recomptage «des nouveaux bulletins sortis de nulle part» et de nombreux autres «disparus ou truqués».

«Un comptage honnête n'est plus possible», ajoute Donald Trump qui dénonce une «infection massive».

Egalement sur Twitter, Andrew Gillum a répondu à Trump par une courte phrase: «Vous avez l'air nerveux».

Une défaite des républicains en Floride constituerait pour Donald Trump un camouflet venant s'ajouter à la perte de la Chambre des représentants lors de ces élections de mi-mandat.

APPEL À LA MODÉRATION

Le président américain avait déjà accusé sur Twitter les responsables électoraux démocrates dans les comtés de Broward et de Palm Beach de corruption, sans apporter de preuve à ses accusations.

Rick Scott a engagé une procédure devant un juge du comté de Broward pour obtenir en référé une saisie de toutes les machines électorales, des instruments de comptage et des bulletins qui ne sont pas utilisés jusqu'à la fin du nouveau comptage.

Le juge a rejeté la demande de Rick Scott lundi, a indiqué Marc Elias, un avocat représentant l'équipe de campagne de Bill Nelson.

Le juge Jack Tuter a par ailleurs appelé les deux candidats à limiter leurs déclarations publiques alors que la Floride risque de voir se reproduire une situation similaire à celle de la présidentielle de 2000.

Plusieurs semaines avaient été nécessaires pour comptabiliser les bulletins de vote et départager le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore. C'est la Cour suprême qui avait pris la décision de faire cesser les opérations et Bush avait été déclaré vainqueur.

«J'appelle les avocats à modérer leurs propos», a déclaré le juge Tuter lors de l'audience. «Nous devons faire attention à ce que nous disons», a-t-il prévenu.

Bill Nelson a lui aussi saisi la justice, demandant que les votes provisoires et les votes par correspondance ne soient pas exclus du comptage au motif que les signatures ne correspondent pas à celles enregistrées sur les listes électorales.

Dans un message sur Twitter, le sénateur sortant a affirmé qu'il «n'y avait aucune preuve à l'appui des demandes des républicains extrémistes selon qui les démocrates tentent de voler l'élection. Nous essayons seulement de nous assurer que tous les suffrages valides sont pris en compte».

Reuters

Incendie

42 morts, de loin le pire bilan de l'histoire de la Californie

Le bilan du "Camp Fire" en Californie est passé à 42 morts lundi soir, l'incendie de forêt largement le plus meurtrier de l'histoire de cet Etat américain, et qui était encore loin d'être contenu.

«**J**usqu'à présent, les restes de 13 nouvelles personnes ont été découverts, ce qui porte le nombre total des morts à 42. Si je comprends bien, il s'agit de l'incendie de forêt le plus meurtrier de l'histoire» de la Californie, a déclaré le shérif du comté de Butte, Kory Honea.

Il revenait ainsi sur sa déclaration initiale selon laquelle cet incendie était le plus meurtrier de l'histoire de l'ensemble des Etats-Unis.

Le «Camp Fire», qui fait rage depuis jeudi au nord de la ville de Sacramento, a donc désormais fauché plus de vies que le «Griffith Park Fire» (29 morts vers Los Angeles en 1933).

Et même s'il est difficile d'être catégorique en raison des failles et faiblesses des relevés, ce feu de forêt est vraisemblablement le plus meurtrier qui ait sévi aux Etats-Unis depuis un siècle, depuis le «Cloquet Fire» où avaient péri environ 1.000 personnes dans le Minnesota, en 1918.

En outre, deux autres personnes sont mortes dans le sud de la Californie, ce qui porte le bilan total pour cet Etat à au moins 44 victimes.

Kory Honea avait expliqué dimanche que la recherche d'éventuels corps supplémentaires était «très très difficile», précisant que les autorités étaient toujours sans nouvelles de plus de 200 personnes.

«Il y a tellement de décombres dans certaines de ces zones qu'il est très difficile de déterminer s'il pourrait y avoir des restes humains», a-t-il déclaré au sujet du «Camp Fire» qui a déjà dévasté plus de 45.000 hectares et quelque 6.453 bâtiments.

Paysages de désolation

De forts vents venus du nord-est continuaient à souffler lundi sur la région, où plus de 5.100 pompiers étaient à pied d'oeuvre, alors que pas une goutte de pluie n'était attendue d'ici la fin du mois.

Les soldats du feu, venus de tout le pays, sont accompagnés sur le terrain d'anthropologues et d'un laboratoire d'analyses ADN pour identifier les corps, parfois réduits à de simples fragments d'os.

La ville de Paradise a été littéralement



rayée de la carte, laissant la place à des paysages de désolation.

Lundi, le «Camp Fire» n'était toujours contenu qu'à 25%, mais il a ravagé 4.500 hectares du comté de Butte, une zone où il n'a pas plu plus d'un centimètre d'eau depuis plus de trente semaines. Les pompiers, dont trois ont été blessés, s'attaquaient notamment à protéger les bâtiments menacés par les flammes.

Les extrémités septentrionales et méridionales de la Californie étaient couvertes d'épaisses fumées et le soleil, à peine visible, masqué par plusieurs feux d'ampleurs variées.

Notamment le «Woolsey Fire», dans la banlieue ouest de Los Angeles, près de la célèbre station balnéaire de Malibu. Ce feu est d'ampleur similaire à celle du «Camp Fire» mais a été bien moins meurtrier, avec les deux victimes trouvées dans une voiture sur une voie privée.

Il a brûlé 37.600 hectares et n'était contenu qu'à 30%, selon l'agence des pompiers de Californie, CalFire. Mais des vents forts leur compliquaient la tâche.

Trump diligente l'aide fédérale

Plus de 250.000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer leurs domiciles dans une vaste région près de Sacramento, capitale

de cet Etat de l'ouest des Etats-Unis, et à Malibu et ses environs.

Dans les deux cas, les causes exactes du départ de feu n'ont pas encore été identifiées.

Donald Trump a reconnu le «désastre majeur», et a ordonné une aide fédérale aux zones sinistrées, selon un communiqué de la Maison Blanche, c'est-à-dire les comtés de Butte, Los Angeles et Ventura.

Le président avait d'abord dénoncé quelques jours plus tôt, dans un tweet, la gestion des forêts «tellement mauvaise», une accusation qualifiée de «dangereusement fautive» par le chef du syndicat des pompiers californiens, Brian Rice. Lundi matin, Donald Trump avait adressé ses remerciements aux pompiers et aux services d'urgence.

Les autorités ont demandé aux résidents de toutes les localités proches des zones évacuées de rester chez eux avec portes et fenêtres fermées, et de ne boire que de l'eau en bouteille ou de l'eau courante bouillie avant consommation.

Un troisième incendie, le «Hill Fire», dans le comté de Ventura, au nord-ouest de Los Angeles et Malibu était lui en passe d'être maîtrisé, et contenu lundi matin à 75%.

AFP

Grèce

Tentative d'attentat à la bombe contre un procureur

■ La police grecque a désamorcé un engin explosif qui avait été placé dans la nuit de lundi à mardi devant le domicile athénien d'un vice-procureur de la cour de Cassation, a indiqué mardi une source policière.

L'engin avait été placé «dans une cocotte minute et dissimulé dans le coffre d'une moto» garée devant la résidence, dans le quartier de Vyrona, a précisé le magistrat visé, Isidoros Dogiakos.

Il a été découvert par la police après qu'un inconnu eut, vers 02H00 GMT, averti de l'imminence d'une explosion dans la rue par deux appels téléphoniques à un site et un quotidien grecs. La police a alors bouclé les lieux et appelé les habitants, dont le magistrat qui dormait chez lui, à ne pas sortir. Le procureur a indiqué n'avoir pas fait l'objet de menaces. Figure controversée du parquet grec, il avait notamment requis le renvoi en procès des dirigeants du parti néonazi Aube Dorée, jugés depuis près de trois ans pour constitution d'organisation criminelle.

Il avait aussi été accusé par les médias d'avoir tenté d'étouffer le scandale des pots de vins versés à des responsables grecs par le groupe allemand Siemens. Les modalités de cette tentative d'attentat — engin placé dans une cocotte minute et appel téléphonique d'avertissement — rappellent celles d'attaques signées par la Conspiration des Cellules de feu, un groupe anarchiste grec, sans que la police n'affirme jusque là privilégier aucune piste.

Actif depuis 2010, ce groupe, dont une dizaine de membres purgent de lourdes peines de prison, figure sur la liste des organisations terroristes établie par Washington. Les attentats non létaux visant des centres de pouvoir sont récurrents en Grèce depuis des années, imputées à une nébuleuse d'activistes anarchistes ou d'extrême-gauche.

R. I.

Colombie

Des contrebandiers attaquent des militaires

■ Le ministère colombien de la Défense a annoncé lundi que des contrebandiers d'essence avaient attaqué deux soldats colombiens et avaient tenté de brûler l'un d'eux dans le département de Norte de Santander, à la frontière avec le Venezuela.

«Nous dénonçons un nouveau cas d'agression contre des soldats de l'armée nationale à Norte de Santander lors d'une opération de contrôle», selon un communiqué du ministère.

«Les assaillants ont cassé le nez de l'Éun des soldats, tandis que d'Éautres ont aspergé l'Éautre d'Éessence», poursuit la même source, en précisant que l'incident s'est produit dans la municipalité de Herrin lors d'une opération de contrôle de véhicules.

Le 19 octobre, des contrebandiers ont attaqué un groupe de soldats avec des pierres et des couteaux dans la ville de Tibú, également à dans le nord de Santander.

L'armée menait une opération contre le vol de pétrole de l'oléoduc Caño Limón-Coveñas, reliant le champ pétrolifère de Caño Limón dans le département d'Arauca, à la frontière avec le Venezuela, au port de Coveñas sur la côte Caraïbe colombienne, lorsque l'incident s'est produit.

R. K.

Brésil

La CIDH "inquiète" du "discours de haine" de Bolsonaro

La présidente de la Commission inter-américaine des droits de l'homme (CIDH) s'est déclarée lundi «inquiète» du «discours de haine» de Jair Bolsonaro, élu président du Brésil avec un programme d'extrême droite et coutumier des dérapages racistes, misogynes ou homophobes.

«Nous sommes inquiets parce que ces déclarations entrent clairement dans le cadre de ce que la communauté internationale de défense des droits de l'homme qualifie de discours de haine», a affirmé Margarette May Macaulay à Rio de Janeiro, à l'issue d'une mission d'une semaine de la CIDH au Brésil.

La dirigeante jamaïcaine s'est dite particulièrement préoccupée par des propos de Jair Bolsonaro, qui, quand il était candidat,

avait affirmé qu'un policier ayant tué un suspect en service devait «être décoré» et non répondre de ses actes devant un tribunal.

«Nous trouvons cela atroce que qui-conque, surtout quelqu'un qui cherche à occuper les plus hautes fonctions de l'Etat, puisse être l'auteur d'une telle déclaration et nous espérons que cela ne restera que des mots», a poursuivi Mme Macaulay.

«Cela ne peut pas être sérieux. C'est tellement extrême que nous ne pouvons pas imaginer que cela pourrait arriver», a-t-elle renchéri. Jair Bolsonaro, 63 ans, s'est fait élire entre autres grâce à un programme sécuritaire musclé qui prévoit notamment de donner plus de «sécurité judiciaire» aux policiers utilisant leurs armes de service, tout en libéralisant le port d'armes pour les «gens

bien». Elu avec 55% des suffrages le 28 octobre, il prendra ses fonctions le 1er janvier. Pour la présidente de la CIDH, «l'impunité vis-à-vis d'exécutions extra-judiciaires et d'arrestations illégales» est déjà un des principaux problèmes du Brésil en ce qui concerne les violations des droits de l'homme.

Margarette May Macaulay a également pointé du doigt «l'impunité pour les cas de violence contre les afro-descendants et les Indiens».

D'après les données de l'Annuaire brésilien de sécurité publique, 5.144 personnes sont mortes au cours d'interventions policières dans le pays en 2017, 14 par jour en moyenne, soit 20% de plus qu'en 2016.

H. Y.

Universalisme et humanisme chez saint Augustin et l'Emir Abdelkader

Deux valeurs défendues par ces deux hommes

Le Colloque international sur les dimensions universaliste et humaniste dans les vies et parcours de saint Augustin et de l'Emir Abdelkader, organisé lundi à Annaba, est une opportunité pour «un regard approfondi et la communication des valeurs du vivre-ensemble défendues par les deux hommes», a considéré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.



Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du colloque, l'ambassadeur d'Italie en Algérie a indiqué que «l'histoire témoigne des efforts de l'Algérie durant des périodes historiques espacées en faveur des valeurs de paix et du vivre-ensemble».

Les empreintes de ces deux figures algériennes universelles, saint Augustin et l'Emir Abdelkader, s'inscri-

vent, a-t-il ajouté, dans cette optique et invitent «à actualiser les messages humanistes modernes et enrichir le dialogue interculturel à l'échelle méditerranéenne et mondiale».

Le diplomate a estimé que jeter des ponts du dialogue interculturel entre les deux rives de la Méditerranée «est une des voies pour contrer la montée de l'extrémisme, faire triompher les valeurs de la tolé-

rance et promouvoir les valeurs humaines à l'heure de la mondialisation», rappelant que les efforts de l'Algérie ont conduit à consacrer le 16 mai, Journée mondiale du vivre-ensemble.

Tenue au Théâtre régional Azzedine Medjoubi, la rencontre a abordé les traits communs entre les deux hommes qui constituent des modèles universaux du dialogue des cultures et de la

diffusion de la culture de la paix et du respect de l'autre.

Dans sa communication, Mohamed Taïbi, chercheur en anthropologie, a souligné que ces deux figures universelles que le sol de l'Algérie a rassemblées en deux phases éloignées ont eu «un impact profond sur la consécration effective des valeurs de l'humanisme».

Il a également estimé que les deux hommes ont en commun l'ouverture sur le monde, le respect de l'autre et l'attachement à la terre et à sa défense.

De son côté, la secrétaire générale de la Fondation Emir Abdelkader, Zehour Boutaleb, a mis l'accent sur l'importance de la rencontre pour faire connaître la pensée universelle de l'Emir Abdelkader et ses contributions à «promouvoir le droit à la vie et à lui donner une dimension humaniste et universelle».

Les travaux de la rencontre ont donné lieu à la présentation de communications sur «le parcours de saint Augustin et le patrimoine archéologique en Algérie» et «le dialogue dans le Maghreb arabe».

Initié par l'ambassade d'Italie en Algérie en coordination avec l'Institut culturel italien et le ministère de la Culture, le colloque d'une journée a donné lieu à la projection, à la Cinémathèque, du film *Augustin, fils de ses larmes* qui est une coproduction algéro-tunisienne réalisée par Samir Seïf.

R. C.

Laghouat

Réception du théâtre régional au début de 2019

■ Le projet du théâtre régional de Laghouat (800 places) sera réceptionné en début de 2019 «au plus tard», a-t-on appris hier auprès du directeur de la culture de la wilaya.

«Après avoir achevé l'ensemble des gros oeuvres, le projet, qui est suivi par un bureau d'études local spécialisé, est actuellement en phase d'aménagement du sol de la salle de spectacles, en attendant les aménagements extérieurs», a précisé Mohamed Nemili.

Le projet, pour lequel a été prévu un financement de 670 millions de DA sur le dernier programme quinquennal de développement, est doté de l'ensemble des équipements nécessaires, a-t-il ajouté.

Conçus selon les standards internationaux relatifs à ce type de structures, il comporte une salle de spectacles, des ateliers, des salles de répétitions et autres servitudes.

La structure est appelée à contribuer à l'impulsion de la scène culturelle, à l'épanouissement de jeunes talents, et à l'ouverture de nouvelles perspectives pour les études universitaires dans le domaine du théâtre, selon le même responsable.

La wilaya de Laghouat recense 150 pratiquants de l'activité théâtrale structurés au sein de cinq associations locales dans les communes de Laghouat, Aflou, Sidi Bouzid et El Kheneg.

H. T.

L'échange culturel au menu

Entretien entre Mihoubi et l'ambassadrice tchèque

■ Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a évoqué, lundi à Alger, avec l'ambassadrice tchèque à Alger, Lenka Pokorná, le «niveau» de l'échange culturel entre les deux pays et l'importance de son renforcement dans le domaine du patrimoine et du cinéma, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Mihoubi et l'ambassadrice tchèque, reçue au siège du ministère, ont mis l'accent sur la nécessité de «tirer profit de l'expérience tchèque», notamment en matière de découverte, de conservation et de restauration du patrimoine culturel, à travers la relance de la convention bilatérale sur les vestiges et ruines, signée en 2014, ainsi que les archives filmées. Les deux parties ont estimé nécessaire la promotion de la coopération entre les deux bibliothèques nationales des deux pays et l'encouragement de la traduction des ouvrages des écrivains algériens et tchèques.

Bilal L.

Légende de la bande dessinée américaine

Stan Lee meurt à 95 ans

■ Stan Lee, le scénariste américain qui a notamment créé pour l'éditeur Marvel Comics des personnages iconiques comme *Spider-Man*, les *X-Men* ou *Hulk*, s'est éteint lundi à l'âge de 95 ans, selon plusieurs médias américains. Stan Lee est mort lundi matin dans un hôpital de Los Angeles selon TMZ et le *Hollywood Reporter*. «Mon père aimait tous ses fans», a déclaré sa fille J.C. à TMZ.

Dans les années 1960, avec Marvel, il a révolutionné le «comic-book», la bande dessinée américaine, et par répercussion, la culture populaire mondiale.

Ses personnages, de *Iron Man* à *Black Panther*, sont devenus les figures de proue de l'industrie cinématographique américaine et ont fait rêver plusieurs générations de fans.

Ce New-Yorkais, fils d'immigrés roumains, a commencé à travailler pour Timely Comics, l'ancêtre de Marvel, en 1939.

Il a su donner au genre super-héroïque un nouveau souffle, en créant des personnages dont les pouvoirs étaient contrebalancés par un humanisme poignant, assurant leur popularité auprès d'un public capable de s'identifier.

Connu pour ses lunettes de soleil et son pull vert, il s'était assuré une popularité sans faille auprès des fans de bande dessinée et de «pop culture». Le grand public le reconnaissait grâce à ses apparitions dans les films Marvel.

Reda A.

Lors d'une rencontre organisée à Oran

Le rôle éducatif et réformateur des chouyoukh mis en exergue

Le rôle éducatif et réformateur des cheikhs Ahmed Latreche-Es-Sanoussi et Abdelkader Zoubir a été mis en exergue lors d'une rencontre organisée lundi au Centre culturel islamique d'Oran.

Lors de cette rencontre, entrant dans le cadre de la caravane du savoir initiée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à l'occasion du Mawlid Ennabaoui et du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, les intervenants au cours de la rencontre ont rappelé l'oeuvre de ces deux cheikhs dans l'enseignement et la transmission des valeurs de l'Islam, appelant à revisiter la vie des deux érudits.

Yahia Naous, du Centre universitaire de Relizane, a affirmé que cheikh Ahmed Latreche-Es-Sanoussi, né à Mostaganem en 1919 et mort à Oran

en 2003, a consacré sa vie à l'enseignement à l'Institut de civilisation musulmane d'Oran et à la mosquée El Mouahidine dont il fut imam.

Cheikh Latreche Es-Sanoussi avait dans ses conférences et ses ouvrages sur le lien entre l'Islam et la langue arabe, mettant en exergue l'importance d'apprendre cette langue, a fait remarquer l'universitaire Naous, rappelant que cheikh Latreche-Es-Sanoussi, qui étudia à l'université de Zeitouna (Tunis), exerça au début des années 1940 dans la mosquée de Constantine relevant de l'Association des ulémas musulmans algériens et fut emprisonné de 1945 à 1955 par l'administration coloniale française qui lui interdisait l'enseignement des valeurs islamiques.

Il a laissé plusieurs ouvrages dont *l'Explication des mille vers d'El-Sayuti*

et *Gestion de sciences théologiques*. L'universitaire Naâma Houari, chercheur en histoire d'Oran, a évoqué dans son intervention que cheikh Zoubir Abdelkader, né en 1927 à Sidi Bel Abbès et mort en 2006 à Oran, est un diplômé de l'université de Fès (Maroc) qui a enseigné l'exégèse du Coran et a enrichi la culture islamique en Algérie à travers sa participation aux rencontres dans de nombreux pays arabes.

Le regretté cheikh Zoubir a exercé à la mosquée Abdallah Ibn Salam du centre-ville d'Oran enseignant aux étudiants les sciences de la chariaâ.

Cette rencontre, à laquelle ont assisté des imams et morchidine (guides), a été marquée par l'interprétation de madihs (chants religieux) et des lectures poétiques.

G. M.

PAROLES DE FEMMES

" La famille est un ensemble de gens qui se défendent en bloc et s'attaquent en particulier. "

Diane de Beausacq



Page animée par Tinhinan

FEMMES

ILS ONT DIT :

" Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de toute la terre. "

Fénelon

ACTU-FEMMES



Laura Smet et David Hallyday :

Leur nouvelle offensive contre Laeticia

Nouveau rebondissement de taille dans l'affaire de l'héritage de Johnny Hallyday. Les deux aînés du clan lancent une énième offensive contre leur belle-mère. Ils souhaitent faire geler les royalties sur les albums du célèbre rockeur disparu.

A lors que le dernier opus de Johnny Hallyday, *Mon pays c'est l'amour*, sorti le 19 octobre, continue de battre des records de vente, un nouveau rebondissement important dans l'affaire de l'héritage de l'interprète de *Je te promets* vient semer le trouble. Selon les informations avancées par BFM TV, Laura Smet et David Hallyday ont fait part de leur souhait de faire geler une partie des royalties des albums du rockeur décédé d'un cancer le 6 décembre dernier : « Ils ont assigné les trois maisons de disques en charge du catalogue musical de leur père », peut-on lire sur le site. En résumé, les deux aînés du clan souhaitent suspendre le pourcentage des recettes générées par les ventes de disques versées par Universal, Warner et Sony à Laeticia Hallyday, seule bénéficiaire de l'héritage, selon le testament signé en Californie, aux Etats-Unis.

Bloquer 75% de ces sommes aurait un impact important pour la maman de Jade et Joy, comme le souligne BFM TV. En effet, véritable carton, le dernier album de Johnny Hallyday s'est déjà vendu à plus d'un million d'exemplaires en quelques semaines (Charts In France). L'album posthume était donc signe d'un véritable jackpot pour la veuve. Très vendeur, Johnny Hallyday « touchait en moyenne 800 000 euros sur les ventes de ses albums ». Le tribunal de Paris doit examiner cette requête le 27 novembre. Alors que des négociations au sujet d'un accord à l'amiable semblaient en cours, cette nouvelle information - si elle se révèle exacte - pourrait bien déclencher une énième tempête familiale. Mais quelle sera la réponse de Laeticia Hallyday à cette nouvelle offensive ?

Le chocolat

Un médicament gourmand

On connaissait ses vertus aphrodisiaques mais le chocolat semble révéler bien d'autres secrets. Il ne serait pas seulement une simple gourmandise, comme nous l'explique le professeur Henri Joyeux. Invité des 4 vérités, il a écrit "Comment se soigner avec le chocolat". Le chocolat serait un antidépresseur. "Après une chimiothérapie, des traitements

lourds, vous pouvez aider un patient à mieux supporter le traitement. Il y a des molécules formidables qui sont présentes dans le chocolat, mais à condition qu'il soit noir et à 70% de cacao" explique le professeur Joyeux.

A consommer matin et soir

Pour le professeur Henri Joyeux, le chocolat

est à consommer quotidiennement. "La prescription est de un carré matin et soir. Il ne faut pas le croquer mais le faire fondre entre la gencive et la joue", commente le médecin avant de préciser une des autres vertus du chocolat.

"Il est bon pour le coeur, il baisse la tension artérielle car il très peu riche en sodium. Dans les maisons de retraite, il

devrait être délivré matin et soir. Le matin car il contient plus de caféine que le café et permet de se réveiller et le soir car il y a de la sérotonine dans le chocolat et cela permet de s'endormir plus tranquillement" conclut Henri



Joyeux.

Forme

Mais d'où vient ce petit ventre ?

Vous vous tenez mal. Constat : en vous regardant de profil, vous vous rendez compte que vous ne vous tenez pas droite. Les épaules sont relâchées, le dos est légèrement courbé, du coup, votre ventre se retrouve projeté en avant.

Les muscles dorsaux comptent parmi les muscles stabilisateurs de notre corps qui permettent de se tenir droit et en équilibre. Notre mode de vie sédentaire fait que nous sollicitons rarement ces muscles. Résultat : ils deviennent paresseux. Prescription : pour y remédier, obligez-vous à vous tenir droite, épaules, hanches et pieds alignés de haut en bas, aussi souvent que possible. Efforcez-vous de rester debout et de travailler votre posture. Lorsque vous vous asseyez, l'idéal est de rester au bord de la chaise et de ne pas vous appuyer sur le dossier.

Calculs urinaires

Faut-il limiter ou éviter le calcium ?

Contre le calcium, la méfiance fut longtemps de mise. Mais il est maintenant prouvé qu'un trop faible apport en calcium favorise la présence dans les urines des substances acides, appelées oxalates, provenant de ce que l'on mange. Or, justement, ces substances cristallisent facilement, et favorisent donc la formation de calculs. La consommation de calcium doit être normale, de 800 mg à 1 g quotidiens : l'alimentation (hors produits laitiers) en apportant 200 à 300 mg, il faudrait consommer chaque jour par exemple deux yaourts nature, et un quart de litre de lait ou une part de fromage (45 g de camembert ou 30 g de fromage à pâte dure type emmenthal). Les personnes consommant davantage de calcium doivent boire une eau peu calcique (moins de 100 mg/l, indiqué sur l'étiquette). Celles qui mangent peu de laitages doivent compenser avec une eau calcique (200 mg ou plus).

Dépistage de la trisomie

Les tests sanguins seraient plus efficaces que l'amniocentèse

Arrivés sur le marché en 2013, les tests ADN présentent l'avantage d'être moins invasifs que l'amniocentèse. Et surtout, ils permettraient de dépister 100% des anomalies selon une étude.

Les tests sanguins, qui consistent à analyser l'ADN circulant dans le sang de la femme enceinte pour déterminer le risque d'anomalie chromosomique sont disponibles en France 2013. Toutefois, ils sont pour le moment réservés aux mamans à risque.

Une étude parue dans la revue médicale américaine *New England Journal of Medicine* pour-

rait peut-être faire évoluer les pratiques actuelles. Elle révèle en effet que ces tests ADN seraient plus efficaces que l'amniocentèse pour dépister les risques de trisomie 21 ainsi que deux autres anomalies chromosomiques moins fréquentes. Les analyses effectuées auprès de 16 000 femmes enceintes de 10 à 14 semaines de grossesse, ont permis de détecter la trisomie 21 chez les 38 foetus affectés, tandis que les techniques standard de dépistage effectué sur le même groupe de femmes, n'a permis d'identifier la trisomie que chez 30 foetus sur 38. Les résultats du prélèvement de l'ADN foetal ont

ensuite été confirmés par des examens du nouveau-né ou prénataux ainsi que par des analyses génétiques à la naissance. Les chercheurs précisent que l'analyse ADN foetal permet donc de réduire les diagnostics faussement positifs : seulement 9 cas ont été relevés avec cette technique contre 854 pour le dépistage conventionnel par amniocentèse.

On constate le même écart de diagnostics erronés sur d'autres anomalies chromosomiques. Par exemple, sur les 10 cas de trisomie 18 (ou syndrome d'Edwards), l'analyse de l'ADN foetal a permis de diagnostiquer neuf cas correc-

tement, contre huit pour les tests standard qui ont par ailleurs produits 49 diagnostics faussement positifs. Quant à la trisomie 13 (ou syndrome de Patau), les deux cas ont correctement été détectés et seul un cas faussement positif a été identifié, contre un seul cas de trisomie diagnostiqué et 28 diagnostics faussement positifs pour les techniques standard. Les scientifiques précisent néanmoins qu'à ce stade, bien que les tests de l'ADN foetal aient prouvé leur efficacité, les techniques habituelles peuvent seules "détecter le risque d'un ensemble d'autres anomalies du foetus".

Parents

Choix des aliments, plutôt que le régime

Même en cas de ronds, on évite de mettre un enfant au régime, afin de ne pas le carencer ou encore de diaboliser la nourriture. Pour sa croissance, il

a des besoins élevés en protéines, certains lipides, glucides, calcium, fer, vitamines... Le mieux est de lui faire manger un peu de tout en favorisant les "aliments amis".

Au premier rang figurent les fruits et légumes frais. En entrée, en accompagnement et au dessert, ils trouvent leur place tout au long des repas. Les efforts d'épluchages sont récompensés

par les fibres et les vitamines qu'ils apportent ! Ne pas oublier aussi les quatre produits laitiers répartis dans la journée et les féculents dont l'enfant a besoin pour se sentir rassasié.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur

Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Equipe nationale

Les Verts travaillent d'arrache-pied



équipe face au MCO, considérant que tous les joueurs devraient être présents pour cette première séance qui devait avoir lieu à Sidi Moussa. Les deux usmistes ont du revenir à Alger après qu'ils s'étaient déplacés la veille avec l'équipe en pensant pouvoir rejoindre le CTN durant la soirée. Pour la première séance qui s'était déroulée à Sidi Moussa, le coach des Verts avait programmé un travail en salle. Les joueurs de l'EN ont procédé à des tours de terrain et du jeu avec ballon. Trois gardiens étaient à l'entraînement en attendant l'arrivée de M'bolhi qui jouait hier. Pratiquement tous les joueurs qui évoluaient sur les terrains européens vendredi et samedi étaient présents à l'appel. Le programme tracé par le sélectionneur national devrait être respecté avec quatre autres séances au niveau du Centre de Sidi Moussa avant de rejoindre la capitale togolaise, Lomé, vendredi prochain pour s'acclimater avec l'environnement où se déroulera le match comptant pour la cinquième et avant dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019. Les Algériens doivent négocier comme il se doit ce match pour s'assurer la qualification à la phase finale et éviter toute mauvaise surprise avant le dernier match qu'abritera le stade Mustapha Tchaker de Blida face à la Gambie.

Imad M.

Ligue 1 Mobilis (14^e journée)
L'USMA tient en échec le MCO et creuse l'écart

■ L'USM Alger a conforté sa position en tête du classement de Ligue 1 de football, en tenant en échec le MC Oran chez lui (0-0) ce lundi au stade Ahmed-Zabana, comptant pour la suite de la 14^e journée du championnat. Avec ce résultat, l'USMA enchaîne un 10^e match sans défaite, alors que son dernier revers remonte au 1^{er} septembre dernier sur le terrain de la JS Saoura (3-0). Le club algérois, qui compte provisoirement 7 points d'avance sur son dauphin la JS Kabylie, compte un match en retard à disputer à domicile face à l'ES Sétif le 29 novembre. De son côté, le MC Oran monte à la 6^e place au classement général (18 points). En ouverture de cette 14^e journée, disputée le week-end dernier, la JS Saoura s'est emparée provisoirement de la 3^e place au classement grâce à sa victoire en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), alors que le CR Belouizdad a quitté la lanterne rouge en disposant largement à domicile du MO Béjaia (4-1). Le CS Constantine, sans l'entraîneur Abdelkader Amrani démissionnaire, continue de manger son pain noir en se faisant accrocher à domicile face au DRB Tadjenanet dans un match épique (3-3).

OGC Nice
Youcef Atal dans l'équipe type de la 13^e journée

■ Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, auteur d'une belle prestation et du but de la victoire en déplacement de son équipe chez l'Olympique de Nîmes (0-1) pour le compte de la 13^e journée du Championnat de France, a été retenu dans l'équipe-type de la semaine. Le latéral droit de 22 ans, formé au Paradou AC, est le seul joueur algérien à figurer dans ce «onze idéal», publié chaque semaine par le journal L'Equipe. Autre distinction pour l'ancien Paciste, le titre honorifique de «meilleur joueur niçois du match», son quatrième en seulement six titularisations sous le maillot Rouge et Noir. Atal figure également parmi les 25 joueurs convoqués par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le match contre le Togo, entrant dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019). Une rencontre comptant pour la 5^e journée de ces éliminatoires, prévue le 18 novembre courant, au Stade Municipal de Lomé (16h00), et que les Verts ont commencé à préparer à partir de ce lundi, puisqu'ils sont entrés en regroupement au Centre technique national de la FAF, à Sidi-Moussa (Alger).

Le stage de l'équipe nationale a donc débuté avec un effectif au complet au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa. Que ce soit les joueurs professionnels évoluant à l'étranger ou bien ceux du championnat de Ligue 1 Mobilis, tout le monde était présent lors de la

première séance qui s'est déroulée donc dans ce centre qui accueille les entraînements des différentes sélections nationales qui préparent les grands rendez-vous. Il faut savoir que le coach national, Djamel Belmadi avait interdit aux deux joueurs de l'USM Alger, Meziane et Chitta de jouer le match en retard avec leur

Ligue professionnelle de football

L'audience du président de la JSK aura lieu le 19 novembre

■ L'audience du président de la JS Kabylie Chérif Mellal devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), initialement prévue pour ce lundi est reportée au 19 novembre prochain à 11h00, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. Selon la même source, la Commission de discipline a enregistré la demande de report de l'audience du premier responsable de la JSK. Ladite demande a été déposée lundi par la direction de la JSK au niveau de la LFP, précise la même source. Le président de la JSK était convoqué pour la séance de la commission de discipline de la LFP de ce lundi 12 novembre, afin de s'expliquer sur ses déclarations aux médias. Mellal avait violemment

contesté le report du match de son équipe contre l'USM Alger (défaite : 1-0), critiquant le président de la LFP Abdelkrim Medouar et sa gestion dans les différents organes de presse. Par ailleurs, la commission de discipline a sanctionné le gardien de l'USM Alger Zemmamouche Mohamed Lamine d'un match de suspension pour «contestation de décision», purgé ce lundi en déplacement face au MC Oran (0-0) en mise à jour de la 14^e journée. Le portier algérois s'est vu également infliger 30.000 DA d'amende. Quatre autres joueurs ont écopé de la même sanction, il s'agit de Dahar Merouane (MO Bejaia), Zeghba Moustapha (ES Sétif), Rebiai Miloud (ES Sétif), et Zerara Toufik (CA Bordj Bou Arreridj).

Championnat arabe des nations de Basket-ball (4^e journée)

Défaite de l'Algérie face au Bahreïn

■ La sélection algérienne de basket-ball s'est lourdement inclinée face à son homologue bahreïnie sur le score de 99 à 68 (mi-temps : 37-37), en match comptant pour la 4^e journée du Championnat arabe des nations (messieurs), disputé lundi au Caire (Egypte). Au coude à coude durant toute la rencontre, 22-20 au premier quart, 37-37 à la mi-temps et 57-55 au 3^e quart-temps, les Algériens se sont effondrés durant le dernier quart, concédant une lourde défaite de 31 points d'écart (68-99) face au Bahreïn, leur probable adversaire en demi-finales du tournoi. A l'issue de sa dernière rencontre du premier tour, l'Algérie occupe provisoirement la tête du classement à égalité avec l'Egypte (6 points). C'est la deuxième défaite du «Cinq» algérien dans le tournoi après celle concédée face à l'Egypte (62-69) en ouverture, contre deux victoires devant les Emirats arabes unis (84-69) et l'Arabie saoudite sur le score de 90 à 85. Le deuxième match de la journée oppose l'Egypte à l'Arabie saoudite, alors que les Emirats arabes unis sont exempts. Le dernier match du premier tour oppose mardi le Bahreïn aux Emirats arabes unis, alors que les demi-finales sont prévues jeudi et la finale vendredi.

Mondiaux de Karaté-do

Mesdoui : "Très satisfait de la médaille de bronze de Maâtoub"

■ La médaille de bronze obtenue par Lamia Maâtoub (kumité / -68 kg) aux Mondiaux de karaté-do clôturés dimanche à Madrid (Espagne), constitue un résultat «très satisfaisant», a indiqué lundi le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAK), Slimane Mesdoui, estimant que l'arbitrage a joué un mauvais tour aux représentants algériens. «Franchement, nous sommes très satisfaits de la médaille de bronze obtenue par l'athlète Maâtoub. Malgré l'agressivité et le niveau technique très élevé, elle a réalisé un résultat très positif», s'est félicité le patron de la FAK dans une déclaration à l'APS. Lamia Maâtoub a décroché le bronze après son suc-

cès contre la Bélarusse Maria Aliakseyava (2-1) samedi lors de la petite finale. Avant le départ de la délégation algérienne pour Madrid, Mesdoui avait affirmé que l'Algérie visait trois podiums en terre espagnole. «Nous étions très optimistes et nous visions trois médailles à Madrid vu les résultats positifs obtenus par nos athlètes lors des différentes échéances internationales mais malheureusement l'arbitrage nous a joué un mauvais tour. Par exemple, Hocine Daïkhi n'était pas loin du podium mais l'arbitrage a vu autrement», a-t-il tenté de se justifier. Daïkhi (+84 kg), champion méditerranéen 2018, a été éliminé dès le deuxième tour après sa défaite

face à Herolind Nishevci (3-4) qui a évolué sous drapeau de la Fédération mondiale de karaté, rappelle-t-on. Selon Mesdoui, ces Mondiaux ont permis à la FAK de former une «bonne équipe» en vue des prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Tokyo (JO-2020).

«Le plus important, c'est que nous avons formé une équipe qui a du potentiel. Elle va continuer à travailler pour préparer les prochains Championnats du monde et les JO-2020 qui restent notre objectif. Je profite de l'occasion pour remercier le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a débloqué une aide financière à cet effet», a conclu Mesdoui.

Au classement final de la compétition, l'Algérie, qui a participé au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames, s'est contentée de la 19^e place. Selon les organisateurs, quelque 1.400 karatékas de 132 pays dont une quarantaine de nations africaines, ont pris part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour. Chaque médaillé d'or a obtenu environ 2.000 points dans le nouveau classement olympique, établi en juillet dernier et par le biais duquel les karatékas se qualifieront aux Jeux de 2020.



Alger
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

http://www.lesdebats.com

Selon l'AIE

Le marché de pétrole devrait être dépendant du schiste américain

Le marché de pétrole va être de plus en plus dépendant de la production de schiste des Etats-Unis, faute d'investissements des producteurs traditionnels de pétrole et en raison des tensions géopolitiques, s'est inquiétée hier l'Agence internationale de l'Energie (AIE).

«Le marché du pétrole entre dans une nouvelle ère d'instabilité et de volatilité», a affirmé Fatih Birol, directeur exécutif de l'AIE lors d'une conférence à Londres, qui estime que «les capacités de production non utilisées sont de plus en plus faibles par rapport à il y a quelques mois». M. Birol s'est ainsi félicité de l'augmentation de la production des géants que sont l'Arabie saoudite et la Russie, et estime que le marché est sorti de la «zone rouge» qu'il avait dénoncé en octobre, lorsque les prix du baril dépassaient les 85 dollars, menaçant selon lui la croissance de la demande et l'économie des pays émergents. Mais les capacités traditionnelles de production non utilisées s'épuisent avec cet effort, et l'instabilité du marché est nourrie selon l'AIE par les sanctions américaines contre l'Iran, dont la sévérité reste à établir alors que des exemptions temporaires ont été accordées. Dans ce contexte, l'AIE craint que le manque d'investissements dans de nouvelles sources de pétrole traditionnel ne conduise le marché à un déficit de l'offre.

Sans nouveaux investissements, la production devrait selon l'Agence baisser de 8% par an en moyenne d'ici à 2025, en raison de l'épuisement des puits en cours d'exploitation. «Même si nous n'augmentons pas notre demande d'un pouce dans les 25 prochaines années, nous aurions tout de même besoin d'investir pour garder la production à son niveau actuel», a rappelé M. Birol, qui juge par ailleurs que la demande ne devrait pas arrêter d'augmenter dans les années à venir.

Résultat, «nous allons en demander beaucoup trop au pétrole de schiste américain», a affirmé Tim Gould, en charge de la recherche sur l'offre et l'investissement pour l'AIE.

H. T.

Batna

Un homme meurt écrasé par l'ascenseur dans une pharmacie

Un homme est décédé hier matin dans un accident d'ascenseur survenu dans une pharmacie située sur l'avenue de l'Indépendance à Batna, a-t-on appris du chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant, Hassan-Yahia Chérif. Selon le lieutenant Chérif, l'homme âgé de 56 ans était en train d'effectuer des travaux de peinture au rez-de-chaussée de la pharmacie lorsque la cabine de l'ascenseur lui est tombée dessus. La même source a également fait savoir que trois personnes (deux hommes et une femme) se trouvaient à l'intérieur de la cabine de l'ascenseur au moment du drame, soulignant que ces trois personnes sont sorties indemnes de cet accident. Le corps de la victime a été transporté par les éléments de Protection civile à la morgue du Centre hospitalier universitaire, CHU-Batna.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes exactes de l'accident, a-t-on souligné de même source.

R. O.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

VOLAILLE LES PRIX S'ENVOLENT



Tipasa

Enquête sur l'attribution de 1 200 logements sociaux



Une enquête a été ouverte par la commission des recours de la wilaya de Tipasa, suite au gel de l'attribution de logement à 1 200 bénéficiaires, a annoncé hier le wali, Mohamed Bouchama.

Des recours ont été introduits par des citoyens invoquant des «indus bénéficiaires, certains étant propriétaires de bien fonciers», selon la même source.

Procédant à l'installation du nouveau chef de daïra de Fouka, M. Bouchama a fait part de la décision, prise par la commission des recours de la wilaya pour le gel de l'attribution de logements sociaux au profit de 1 200 personnes, dans plusieurs communes, suite à des recours introduits

pour dénoncer des présumés «indus bénéficiaires».

Le wali, qui n'a pas précisé les communes concernées ou les listes de logements faisant l'objet d'une révision, a signalé «l'ouverture d'une enquête approfondie pour que chacun puisse jouir de son droit au logement». «Les enquêtes préliminaires ont révélé l'existence d'un nombre de personnes n'ouvrant pas droit à un logement social», a-t-il affirmé, s'interrogeant sur les «moyens utilisés» pour figurer sur ces listes de logement.

Il a, également, fait part de l'enregistrement par la commission des recours de «nombreux dépassements», nécessitant un «assainissement des listes des bénéficiaires», a-t-il admis.

Le chef de l'exécutif local a jugé «inadmissible», le fait que des «propriétaires fonciers bénéficient de logements sociaux destinés aux catégories nécessitées et aux personnes à revenus modestes».

Les propos du wali, tenus à l'occasion de l'installation des nouveaux chefs de daïras de Fouka et Hameur El Aïn, notamment, sont pour «rassurer» les citoyens de ces deux localités, théâtre d'actions de protestation à l'issue d'opérations de distribution de logements.

Depuis le début 2018, près de 6 000 logements sociaux ont été distribués à travers la wilaya de Tipasa, suscitant souvent la grogne des citoyens de nombreuses communes, dont Hadjout, Fouka, Koléa, Messelmoune et Tipasa, qui ont, à chaque fois, dénoncé des «indus bénéficiaires».

Pour l'année 2019, la wilaya s'apprête à lancer une opération d'envergure, englobant la distribution de près de 15 000 logements.

Le secteur local du logement a bénéficié, durant ces deux derniers quinquennaux, de plus de 76 000 logements (toutes formules confondues) pour une enveloppe de plus de 116 milliards de DA, selon un bilan communiqué précédemment par le wali.

K. M.

France

La menace terroriste reste élevée

Le ministre français de l'Intérieur, Christophe Castaner, a souligné hier la persistance à un niveau élevé de la menace terroriste en France, après les attentats meurtriers perpétrés à Paris le 13 novembre 2015.

La menace terroriste «reste élevée même si elle a changé de forme», a affirmé le ministre sur des chaînes d'information françaises en citant, comme exemple de mutations, «l'affaiblissement» du groupe autoproclamé Etat islamique (Daech/El) qui a revendiqué les attentats du 13 novembre 2015.

«Il y a aussi la montée en puissance de notre capacité d'intervention, de renseignement avec la Dgsi (direction générale de la sécurité intérieure Ndlr), avec les plans de recrutement, des moyens nouveaux qui lui sont donnés», a-t-il ajouté.

Castaner qui a confirmé que six projets d'at-

tentats ont été déjoués cette année, a fait état dans ce même cadre de la signature imminente d'une circulaire permettant de faciliter l'accès des maires aux informations contenues dans le fichier des signalements pour la prévention et la radicalisation à caractère terroriste (Fsprt). En vertu de cette circulaire, les maires seront «systématiquement» informés en cas d'inscription à ce fichier d'un employé municipal occupant un poste sensible - y compris dans les crèches et l'éducation - et des suites données à un signalement.

Un maire pourra ainsi être informé du risque encouru sur sa commune lorsqu'il organise un événement. Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis (nord de la capitale française) ont fait 130 morts, dont 90 dans la seule salle de concerts du Bataclan et plus de 400 blessés.

H. M.

ACTU...

Oran

Arrestation de quatre «organiseurs» de voyages de harraga

Des éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bousfer (Oran) ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, quatre «organiseurs» de voyage de harraga, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Lors d'une patrouille des éléments de cette brigade au niveau de la plage de Bomo, ces individus ont été surpris au moment où elles préparaient une opération d'émigration clandestine par voie maritime.

Sur place, les gendarmes ont saisi un zodiac et huit bidons d'essence de 20 litres chacun, a-t-on précisé de même source.

Les mis en cause ont été transférés au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale de Bousfer où ils feront l'objet d'une enquête.

T. F.

Métro d'Alger

Inauguration de deux nouvelles stations

Deux nouvelles stations du métro d'Alger, Ali Boumendjel (Alger-Centre) et Gué de Constantine (Kouba), ont été inaugurées hier par le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaâlane.

Munie de quatre accès, la station Ali Boumendjel relie la station Grand-Poste à celle de la place des Martyrs.

Quant à la station Gué de Constantine, munie de deux accès, elle relie la station Les Ateliers à celle de Aïn Naâdja.

Par ailleurs, le ministre a annoncé que les locaux commerciaux situés au sein du métro d'Alger seraient mis aux enchères à partir de la semaine prochaine afin d'offrir plus de services aux usagers de ce moyen de transport.

Bilal L.

Accidents de la circulation

31 morts en une semaine

Trente et une personnes ont perdu la vie et 1 210 ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus du 4 au 10 novembre dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile.

La wilaya d'Oran déplore le bilan le plus lourd avec le décès de quatre personnes, alors que 48 autres ont été blessées suite à 40 accidents de la route.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour évacuer 11 632 malades vers des structures sanitaires et sont intervenues également pour l'extinction de 451 incendies urbains, industriels et autres.

Reda A.